

H-114-5
2e ex.
v.2
1920/1921



CANADA

NATIONAL LIBRARY
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

601/A/30- / 6A

APOT

~~70696~~

~~739~~

~~14380~~

~~507~~

37292

648

1413

Vol 2, No. 1

L'APÔTRE

Québec, Septembre 1920

87840
574

L'APÔTRE



Abonnement \$3.00

Publié chaque mois

MAGAZINE CATHOLIQUE

SOMMAIRE - Septembre 1920

TEXTE

Page		
1	— Les idées larges.	J.-ALBERT FOISY.
3	— Pars, mon fils, pars, mon petit prêtre !	RENÉ POIRIER, S.M.M. (<i>Messageur de Marie, reine des cœurs</i>).
5	— Comme on va chez le Pape.	V. G.
8	— Le pèlerinage de Martin Laplanche.	LE VIEUX MENESTREL.
11	— Pourquoi Dieu fait-il souffrir l'animal ?	(<i>Revue des Objections</i>).
13	— Aiguilles en bambou pour phonographe	
15	— Le gigot varie!	PIERRE L'ERMITE.
18	— La grande guerre et ses grandes figures : le général Gouraud.	R. Père ALEXIS, cap.
23	— Un émule d'Iberville	P.-G. R.
25	— Ephémérides canadiennes : août 1920.	
29	— La pression des explosions.	
30	— Le bourdonnement des fils télégraphiques et téléphoniques.	B. LATOUR.
32	— Le syndicat catholique.	
34	— Les bains	M. P.
36	— Pour s'amuser.	
37	— La bibliothèque d'une jeune fille de vingt ans.	
37	— Bavarde (<i>Monologue</i>).	M. AIGUEPERSE. (<i>L'Echo du Noël</i>)
39	— Le jour du battage.	ADDA
40	— A dire : Ma sœur (<i>poésie</i>).	GUSTAVE NADAUD.

ILLUSTRATIONS

8	— Dans nos montagnes : le lac Batiscan.
14	— Blanc contre noir
17	— Le monastère des Sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie, Grande-Allée, Québec.
18	— Le général Gouraud.
26	— Feu Eugène Julien
27	— M. James Ritchie.
27	— S. Em. le cardinal Amette.
27	— L'église de St-Louis de Courville.
28	— Le Collège de Sainte-Marie de Beauce.
28	— La chapelle de Ste-Anne, à Ste-Marie de Beauce.
33	— Groupe de jeunes aspirants missionnaires du Postulat des Pères Blancs qui sont partis pour Alger
35	— Groupe d'inspecteurs d'écoles et d'officiers du ministère de l'Instruction publique qui ont assisté au congrès des inspecteurs d'écoles, tenu au Parlement, les 12 et 13 août.

“ L'Apôtre ” est publié par l'Action Sociale Catholique, qui fut fondée par Son Éminence le cardinal Bégin, par lettre pastorale du 31 mars 1907, et encouragée par Pie X, par bref pontifical daté le 29 mai 1907, et par S. S. Benoît XV.

Il a pour objet de fournir une saine lecture, de propager et de défendre la foi catholique. “ L'Apôtre ” répond aux attaques dirigées contre l'Église catholique et rétablit la doctrine catholique faussement représentée. “ L'Apôtre ” veut renseigner les catholiques en quête d'informations sur la doctrine de l'Église, les questions d'apologétique, d'histoire, etc. “ L'Apôtre ” publie, à l'adresse des grandes personnes et des enfants, d'intéressants récits où brille la note catholique, et qui sont adaptés à l'état d'esprit des uns et des autres.

L'abonnement à “ l'Apôtre ” est de \$3.00 par année strictement payable d'avance.

AVANTAGES SPIRITUELS

Une messe est dite chaque semaine pour tous nos abonnés et pour les membres vivants et défunts de leur famille.

L' A P O T R E

PUBLICATION MENSUELLE

DE

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

Rédaction et Administration: 103 rue Ste-Anne, Québec

VOLUME II

QUÉBEC, SEPTEMBRE 1920

No. 1

Les idées larges

IL faut avoir des idées larges, entendez-vous dire autour de vous. On condamne sévèrement ceux qui ont des idées étroites, que ce soit au point de vue religieux, national ou social.

Ce sont les idées larges qui amèneront l'entente et l'harmonie dans le peuple; ce sont les idées larges qui permettront à l'Eglise de se faire aimer par tous; ce sont les idées larges qui feront disparaître les abus de toutes sortes.

Cependant si vous demandez à ceux qui vous recommandent d'avoir des idées larges, ce qu'ils entendent par cette expression, ils entreront dans de longues dissertations contre les esprits étroits, qui passent leur temps à trouver du mal où il n'y en a pas, qui sont plus catholiques que le pape, qui voudraient que tout le monde au Canada parle français, et patati et patata, sans rien définir.

* * *

De toutes ces explications vous pouvez conclure qu'un Canadien français qui a des idées larges ne s'imposera pas le sacrifice de parler français au téléphone, dans les magasins, sur les bateaux ou en chemin de fer. Le Canada étant un pays à majorité anglaise, quand on a des idées larges, on parle anglais partout. De cette façon les oreilles de nos amis les Anglais, ne seront jamais offusquées et la bonne entente règnera.

Quand on a les idées larges, chaque fois qu'on s'adresse à Ottawa, même si l'on est de Québec, on écrit en Anglais; de cette façon, les fonctionnaires canadiens français n'ont rien à faire et ils sont renvoyés. C'est là encore un excellent moyen de promouvoir l'entente et l'harmonie avec nos amis les Anglais.

Quand on a les idées larges, aussi, on ne perd jamais une occasion de critiquer ces jeunes écervelés qui passent leur temps à réclamer le respect de la langue française, qui demandent un timbre ou un sou bilingues, qui exigent du français au gouvernement fédéral et dans tous les services publics de la province de Québec. Ces critiques dénotent qu'on a les idées larges et font plaisir à nos amis les Anglais.

Mais ce n'est pas tout d'avoir des idées larges au point de vue national; il faut aussi les avoir en matière de religion.

Quand on a les idées larges en matière de religion, on se contente d'aller à confesse à Pâques "humblement"; on ne se met pas en frais d'aller à la messe tous les dimanches. Il faut savoir comprendre l'Eglise; il ne faut pas être plus catholiques que le pape.

Quand on a les idées larges on trouve toujours que le clergé a des idées étroites.

Par exemple on proteste parce que l'Eglise veut garder son influence sur l'école. On déclare que cela irait mieux si l'Eglise s'en mêlait moins et permettait au gouvernement de faire plus.

On reproche amèrement aux prédicateurs et aux journalistes de vouloir tenir le monde dans l'esclavage en leur disant comment s'habiller, où aller, que faire ou ne pas faire.

On trouve que l'Eglise va trop loin, qu'elle ne sait pas prendre le peuple, qu'elle s'applique à combattre tous ses désirs les plus "légitimes", qu'elle se mêle de choses qui ne la regardent pas.

En un mot avoir des idées larges c'est approuver tout ce qui est douteux, tout ce qui porte au mal, à critiquer tout ce qui est bien, tout ce qui est juste.

* * *

Ainsi, on l'a vu, c'est au nom des idées larges que certains hommes se sont faits les partisans de

l'instruction obligatoire ; c'est au nom des idées larges que l'on a combattu la prohibition et qu'on s'applique à ne pas faire observer la loi quand elle est votée ; ce sont des hommes qui ont des idées larges qui reprochent à l'Eglise de s'occuper des ouvriers. " Mais oui disent ces hommes, l'Eglise a tort de faire des " syndicats catholiques ". Ne voit-elle pas que cela déplaît à l'Internationale ? Pourquoi faire des choses qui provoquent les divisions et les querelles ? "

Si vous demandez à ces gens aux idées larges pourquoi l'Eglise n'aurait pas le droit de s'occuper à grouper les ouvriers comme les francs-maçons, ces gens vous répondront que vous avez des idées étroites, que vous ne comprenez pas.

Il n'y a pas que des hommes aux idées larges ; il y a aussi des femmes, des jeunes filles. Généralement, la largeur de leurs idées, à elles, se mesure à la largeur de l'échancrure de leur corsage.

C'est ordinairement de ce côté que se portent leurs critiques.

" Ah ! mais, dis donc, ma chère, as-tu entendu M. l'abbé un tel, dimanche dernier ? Faut-il en avoir des idées étroites pour parler comme il l'a fait ? est-ce bien de ses affaires, si nous nous habillons ainsi ou autrement ? Si ça ne lui plaît pas, M n'a qu'à ne pas nous regarder ? "

Et cette autre d'ajouter : " As-tu lu l'article de L'Action Catholique ? A les écouter, ces gens, on ne pourrait plus sortir de chez nous ! On ne pourrait plus aller au cinéma, il faudrait ne plus mettre les pieds dans une salle de danse. Dieu que ces gens sont étroits ! "

* * *

Et les gens aux idées larges poursuivent leurs critiques, leurs doléances, leurs conseils. Ils déplorent l'étroitesse d'esprit de ces journalistes, plus catholiques que le Pape, de ce clergé qui ne sait pas faire aimer l'Eglise, de tous ces gens qui provoquent les divisions et les conflits.

Cependant les événements viennent de donner de dures leçons aux idées larges.

Ouvrez un journal : tous les jours on y voit qu'une jeune fille a été enlevée par des malandrins, elle en est morte, ou elle est ramenée chez elle, quelques jours plus tard, deshonorée, perdue, agonisante.

Pourquoi les jeunes gens deviennent-ils si passionnés, si brutaux ? n'est-ce pas précisément à cause de ces idées larges qui élargissent tellement l'échancrure des corsages que toute femme, toute

jeune fille, sur la rue, devient un appel à la passion.

Que voyons-nous encore dans les journaux ? C'est un enfant de douze ans arrêté et condamné pour cambriolage. Où a-t-il pris l'idée de ce vol ?

Où a-t-il pris la suggestion de ce crime ? C'est lui-même qui le dit au juge : " Au cinéma ".

Qui dira tout le mal que le cinéma a fait, même chez les grandes personnes. Permettez que l'on place ici un petit fait. Je le tiens d'un ami qui en a contrôlé l'exactitude absolue.

Dans un orphelinat de la ville, au milieu de la foule des enfants qui s'amusaient sous l'oeil bienveillant de la Religieuse, seconde mère pour ceux qui n'en ont pas, un pauvre petit était dans un coin et pleurait silencieusement.

— Qu'as-tu à pleurer, mon petit, demande mon ami ? As-tu perdu ta mère ?

Entre deux sanglots, le petit de répondre :— Non Monsieur, je l'ai pas perdue,....mais elle ne veut plus me garder. "

Intrigué, mon ami va demander les détails.

Madame a un enfant de quatre ans. Un soir quand le père rentre de l'ouvrage, elle lui dit : " Tu sais, mon homme, tu peux voir à ton fils. Moi, je n'en veux plus. Tu en feras ce que tu voudras mais je ne le garde plus. Il me faut mon après-midi au cinéma et, avec lui, c'est impossible. "

Et c'est pour cela que le pauvre petit pleurait dans un coin, à l'orphelinat, pendant que le père pleurait dans son foyer désert et que la mère « pleurait » d'attendrissement aux drames du cinéma.

En voilà une au moins qui a des idées larges ; en voilà une qui marche avec son temps. Notez bien que c'était son enfant, la chair de sa chair, le sang de son sang. Mais, dans son cœur, le cinéma avait supplanté l'amour maternel.

* * *

Qui dira qu'il faut avoir des idées larges quand on voit notre langue mise au rancart dans tous les domaines, quand on voit nos adversaires s'organiser pour donner l'assaut à l'école catholique et française, sous prétexte d'uniformiser l'instruction au Canada ; quand on voit les fonctionnaires de langue française devenir de plus en plus rares parce que trop de Canadiens français, sous prétexte d'idées larges, ne se servent plus de leur langue dans leurs rapports avec le gouvernement.

Qui dira qu'il faut des idées larges, quand on voit que la vie et la vertu de nos jeunes filles n'est plus en sûreté dans les rues de nos villes ; quand on

voit des attentats comme ceux qui défraient tous les jours, la chronique judiciaire de toutes les régions du Canada et des Etats Unis ; quand on voit le dévergondage des mœurs et le débraillé des toilettes ?

Qui dira qu'il faut avoir des idées larges et défendre à l'Eglise de s'occuper des ouvriers quand on voit le monde marcher à l'anarchie et à la révolution précisément à cause des erreurs de toutes sortes qui sont semées partout sous le nom "d'idées larges" ?

Deux et deux font quatre, disent l'arithmétique et le bon sens. Que diriez-vous d'un homme qui vous répondrait : " Voyons, ayez donc des idées larges. Deux et deux font cinq, six ou sept, mais pas quatre. "

Cette idée pourrait être large, mais elle n'est pas juste.

La vérité, la justice, la morale sont des choses qui ne souffrent pas d'accommodements avec les passions et les caprices du jour.

L'Eglise quand elle avertit les fidèles que telle chose est mauvaise pour le salut des âmes, quand elle défend certains excès, certains abus, peut manifester une certaine étroitesse de vues aux yeux des libertins et des mondains, mais ses vues sont justes. Elle donne ces avertissements parce qu'elle sait les résultats néfastes de ces excès et de ces abus.

Quand des gens sérieux recommandent une action concertée, une résistance persévérante contre les empiètements d'adversaires sans scrupules, ils peuvent avoir des idées étroites aux yeux de certains amis de la petite paix et des compromis honorables, mais ces idées sont justes.

Quand l'Eglise rassemble les ouvriers catholiques, les groupe au tour de la croix pour leur dire que leur sort est intéressant, qu'ils ont des droits incontestables, mais, aussi, qu'ils ont des devoirs envers leurs patrons, envers la société, envers l'Eglise, cette conduite peut gêner certains meneurs qui enseignent aux ouvriers qu'ils ont tous les droits sans aucun devoir, que les patrons sont tous des voleurs et que le jour où ils seront dépouillés de tout sera un jour de justice. Mais cette conduite de l'Eglise est juste.

Elle est juste envers l'ouvrier parce qu'elle sauvegarde les intérêts de son âme en même temps que ceux de son corps ; elle est juste envers la société parce qu'elle prend la défense de l'ordre et de la paix sociale ; elle est juste envers les patrons parce qu'elle leur assure des employés consciencieux, déterminés à maintenir leurs droits, mais décidés à remplir leurs devoirs.

Ce sont ces idées étroites qui ont sauvé la civilisation, dans toutes les crises, pendant que les prétendues idées larges ont toujours été à l'origine des crimes de l'humanité.

Il ne suffit pas d'avoir des idées larges, il faut avoir des idées justes.

J. ALBERT FOISY

Pars, mon fils, pars, mon petit prêtre !



UN JOUR vient où, en vertu des lois inéluctables de la vie humaine, les enfants doivent essaimer hors du foyer familial.

C'est le crève-cœur, et bien gros, du papa, surtout de la maman. Mais souvent l'égoïsme saigne encore plus que l'affection. N'est-il pas démonstratif ce cri d'une mère à qui l'on disait !

— En le laissant devenir prêtre vous ferez son bonheur !

— Oui, mais moi !... Comme si de s'être sacrifiée pour ses enfants conférait à la mère le droit de les sacrifier pour elle.

C'est un fait, qu'au sein des familles chrétiennes, Dieu jette avec profusion les semences de la vocation sacerdotale. Mais sachons-le, si les germes divins se dessèchent en bien des âmes avant de porter des fleurs et des fruits, la faute n'en est pas à Dieu. Elle en peut être aux appelés eux mêmes, dont la lâcheté se refuse aux immolations exigées, préférant au chemin des autels, les voies banales et les sentiers vulgaires qui mènent à s'enrichir, à s'amuser, à jouir. Le plus souvent, elle en est... aux parents qui, après avoir souri aux premières manifestations de l'appel d'en haut se mettent, dit Mgr Bertheaud, à jeter des pierres sur le chemin qui mène au sanctuaire, afin de mieux effrayer les pieds de leurs fils.

Jeu coupable dont Dieu se venge sévèrement parfois. On lit ce trait dans la vie de Dom Bosco : " En 1884, une dame de l'aristocratie turinoise, vint trouver le vénérable religieux, accompagnée de son plus jeune fils. Dom Bosco lui demanda ce qu'elle comptait faire de lui et de ses autres enfants. " L'ainé, dit la dame, suivra la carrière diplomatique, comme son père.

Le second entrera dans l'armée. Quand au troisième. . . ” — “ Le troisième, c'est celui-ci, interrompit Dom Bosco en caressant l'enfant ; nous en ferons un prêtre et un bon prêtre, s'il plaît à Dieu. . . et à vous, madame. ” — La mère parut attérée et demeura un instant sans voix ; puis, tout d'un coup, avec une énergie sauvage : “ Prêtre ! jamais ! s'écria-t-elle : qu'il meure plutôt ! ”

Huit jours après, elle reparut toute tremblante cette fois et baignée de larmes ; “ Venez, Dom Bosco, venez à notre secours, mon plus jeune fils se meurt. ” On arrive dans la chambre de l'enfant, on y trouve des médecins réunis en consultation ; ils n'ont, disent-ils, aucune idée de la nature du mal qui emporte le petit moribond.

Celui-ci a tout entendu, Il appelle sa mère et lui dit d'une voix faible mais distincte : “ Mère, rappelez-vous chez ce monsieur, ce que vous avez dit : Prêtre ! jamais ! qu'il meure plutôt ! Mère, c'est de cela que je meurs, le bon Dieu me prend malgré vous. ”

Quand Dieu lui demanda de consentir au sacrifice de son Fils. . . “ Je veux bien, dit Marie puisque de la mort de mon Jésus dépend le rachat des hommes et la possibilité de cette union divine que la gloire transformera, là-haut, en éternelle et amoureuse étreinte. ”

Or, ce sont des rédempteurs aussi que les prêtres chargés de perpétuer dans le monde la réalité auguste et l'efficacité de l'immolation du Sauveur sur la croix. Ce sont des sanctificateurs encore. N'ont-ils pas mission de donner aux âmes, par la parole et par les sacrements, ces deux choses sacrées de Dieu : — “ la vérité qui commence en nous la vie surnaturelle et fait de nous comme un rudiment de la créature divine : *Initium aliquot creaturæ ejus* : — la grâce qui achève notre être surnaturel et complète notre configuration au Dieu Un et Trinité. ”

Donnez donc à Dieu, parents chrétiens, les fils qu'Il daigne se choisir, donnez les-lui de grand cœur, en mettant votre amour pour lui et les âmes au dessus de vos tendresses, des ambitions rêvées, des espoirs entrevus pour vos jours de vieillesse ; et, après avoir au foyer même, aidé ces fils à mieux comprendre la beauté de l'appel au sacerdoce, et dirigé le regard de leurs âmes vers cet idéal, qui fait de l'élu un autre Christ et le coadjuteur indispensable de

sa Rédemption, laissez-les partir dès que Dieu et où Dieu les appelle.

Une mère disait un jour à son fils unique :

— Mon fils, que se passe-t-il en toi ? Depuis quelques jours, tu me parais triste et soucieux.

— C'est, ma mère, que je médite un grand projet.

— Quoi donc ?

— J'ose à peine vous le dire. . . il me semble que ma vocation est d'être religieux !

— Que feras-tu alors ?

— Je prêcherai.

— Où prêcheras-tu ? Au Canada ?

— Au Canada, peut-être, mais peut-être aussi et plus probablement chez les sauvages de l'Océanie.

— Oh ! chez les sauvages de l'Océanie ! Mais c'est bien loin, ce me semble.

— Si loin, ma mère, qu'une fois parti on n'en revient pas, souvent.

— Et que gagneras-tu là-bas ?

— Pas un sou ; je ne vivrai même que d'aumônes, et plus d'une fois, sans doute, il me faudra endurer la faim, la soif, la nudité ; mais, à ce prix j'espère gagner le ciel pour des milliers d'âmes, et pour moi. . .

Au ciel, ma mère, nous nous reverrons !

— C'est assez, mon fils ; c'est assez. Je suis, tu le sais, indigente et veuve, mais à la Providence. . . Pars donc, et va où Dieu t'appelle.

Elle pleura, la chère maman ; mais debout sur le seuil de la porte — comme la Mère des douleurs l'était au pied de la croix — elle regarda, dix jours plus tard, s'éloigner l'enfant auquel Dieu avait dit : “ *Viens, suis-moi !* ” et dans sa douleur :

— Oui, pars, mon fils, répéta-t-elle, pars mon petit prêtre, et devant Dieu pense à ta maman !

S'il y pensera !. . . Mais mille fois plus que les fils que vous garderez à la maison ; car le cœur du prêtre, du religieux, de l'apôtre, se double du cœur très aimant de son Dieu, qui descend, à chaque messe, renouveler, avec sa vie intérieure, la fidélité, l'étendue, la force et l'exquise délicatesse de ses affections.

Ce fait encore.

Théophane Vénard, le saint martyr du Tonkin, allait partir. Sa mère n'était plus de ce monde, mais quel trésor de bonté et de tendresse que le cœur de son père !

Après le dernier repas, on dit, selon la coutume, le chapelet en commun, et Théophane lut un chapitre de l'Imitation, puis on fit la prière du soir. Ce jour-là, c'est lui qui la récita au lieu de sa sœur Mélanie, qui prévoyait qu'elle n'en aurait pas la force. Elle n'était pas encore terminée, que déjà tous les assistants fondaient en larmes. On se releva en silence. " Mes amis, dit le missionnaire, l'heure est venue, il faut nous séparer... Mon père, voulez-vous bénir votre fils, votre Théophane?... " Et il se jeta aux pieds de son père, embrassant ses genoux.

Le bon père leva les yeux et les mains au ciel et, d'une voix tremblante, mais ferme cependant, prononça ces paroles en faisant le signe de la croix sur la tête de son Théophane : " Mon cher fils, reçois la bénédiction de ton père, qui te sacrifie au Seigneur ; sois béni à jamais au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi-soit-il. "

Théophane alors se relève, embrasse rapidement les siens et monte en voiture. Le sacrifice était accompli, et M, Vénard pouvait dire avec vérité : " J'ai perdu la plus belle fleur de mon rosier ! " Oui... mais de quelle rose autrement belle, le sacerdoce, l'apostolat et le martyre du fils allait fleurir le blason de famille !

Encore une fois : devant la douloureuse perspective d'une séparation peut-être sans retour, souvenez-vous, parents chrétiens, que l'Évangile doit être prêché par tout l'univers, où il reste encore plus d'un milliard d'hommes qui ne connaissent ni Jésus ni sa Mère, et comprenez l'honneur que Dieu vous fait en appelant vos fils à cet apostolat lointain.

Souvenez-vous !... comprenez !... Et votre foi justement fière vous fera dire comme à ce père, au lendemain triomphant des ordinations : " Je ne comprends pas, comme toi, les sublimes pouvoirs que le Pontife t'a conférés ! pourtant, ma foi me disait de si belles choses au moment de ton ordination ! Et à ta première messe, j'ai cru que j'allais mourir de bonheur... Oh ! que Dieu est bon pour un pauvre père ! Elle vous mettra sur les lèvres ces paroles d'une mère qui venait de dire à son enfant le mot décisif : Va ! " Seigneur, mon enfant est parti pour jamais... Seigneur vous m'avez pris mon enfant... Mon prêtre, mon petit prêtre, à l'heure où j'espérais en la douceur de ses mains, vous me l'avez emporté... Ce rayon que je

m'étais préparé dans la douleur pour les heures de la vie où la clarté décroît vous l'avez éteint dans mon ciel... Cette fleur de mon jardin vous l'avez coupée... Soyez béni !... "

Parent chrétiens, Dieu a besoin de prêtres pour cueillir la moisson mûre, surveiller et faire pousser celle qui germe, défricher et ensemençer le reste de son champ : hélas ! plus de la moitié ; les âmes ont besoin de sauveurs et de sanctificateurs ; c'est " deux millions de prêtres qui seraient nécessaires pour établir partout le règne du bon Dieu et de sa Mère ! " Eh ! bien, ces ouvriers donnez-les à Dieu, donnez ces missionnaires aux âmes. En retour Dieu et les âmes vous béniront par la main même de ces prêtres-apôtres quand, à la messe, leur mains se lèvera, ici ou là-bas, très loin, pour vous bénir...

RENÉ POIRIER, S. M. M.

(*Messenger de Marie Reine des Cœurs.*)

Comme on va chez le Pape

Tous ceux qui ont à cœur le bien des âmes sont préoccupés d'endiguer le flot montant de l'immodestie ; tous ceux qui veulent endiguer le flot montant de l'immodestie sont convaincus que, dans ce gigantesque travail, il faut d'abord donner ses soins à ce qui est le plus urgent ; et il paraît bien que ce qui est le plus urgent parmi tout ce qui est urgent c'est d'obtenir qu'on respecte, à tout le moins, la sainteté des endroits où Notre-Seigneur daigne habiter sacramentellement.

S'il suffit dans le grand monde, de la simple mention, au bas d'une carte d'invitation, du genre de robe qu'on désire voir porter aux dames en telle ou telle circonstance, pour que chacune des invitées se fasse un devoir rigoureux de ne pas déroger à ce désir ; s'il suffit que ce soit la mode, à un moment donné, de porter une fourrure à un concert, pour que chacune se considère obligée, sous peine de singularité, d'y étaler la sienne, même un jour de grande chaleur ; s'il suffit d'une simple affiche demandant aux

dames d'enlever leur chapeau au théâtre, pour que chacune y trouve un réel bien fondé, pourquoi le principe qui préside à ces diverses mortifications des goûts individuels n'aurait-il pas droit d'accès au sanctuaire ?

Voyez plutôt : on se fait un devoir, en s'habillant, de tenir compte du lieu où l'on se rend, des personnes chez qui l'on va et des circonstances dans lesquelles on va les rencontrer ; la toilette n'est pas la même pour une thé, pour une partie de tennis, pour une course aux magasins, pour un voyage en automobile ou sur l'eau, et pour une visite de sympathie.

C'est affaire de bon goût, de tact, d'adaptation. Il faut éviter les exagérations, les imprudences, les contrastes choquants ou pénibles ; chacune le comprend et chacune, soyons-en sûrs, fait de son mieux. Aussi, soit dit en passant, ne soyons pas trop sévères pour celles qui font des maladresses en cette matière ; il n'y a pas de mauvaise volonté, mais simple défaut de jugement.

Du reste, les inconvénients de ces maladresses ne sont pas graves ; ils le deviennent, ils deviennent même scandales, quand ces dames, mettant de côté le fameux principe du lieu, des personnes et des circonstances, se rendent en tenue malséante, à l'invitation — d'ailleurs très pressante — de Celui qui fait ses délices d'être avec les enfants des hommes.

Autre chose est de porter toilette claire quand il faudrait toilette sombre, et autre chose est de porter toilette immodeste quand il faudrait toilette modeste ; dans le premier cas, on heurte des convenances mondaines, ce qui, après tout, n'est pas grave ; dans le second, on blesse la morale évangélique, ce qui est incontestablement très sérieux.

Lors donc qu'on manque de jugement, on n'est plus excusable de scandaliser son prochain, le jour où des personnes de jugement, des personnes d'expérience suppléent à ce défaut en signalant aux intéressées le danger du scandale.

La responsabilité ne cesse qu'avec l'absence complète de jugement et on trouvera peu de personnes décolletées qui conviennent de cette complète infirmité.

Mais, se demanderont beaucoup de jeunes personnes, que vient faire le scandale à propos de décolletage ?

— Le décolletage même, mesdemoiselles, constitue un scandale bien caractérisé.

En effet, le scandale est une parole ou une action répréhensible, vicieuse qui donne à notre prochain occasion de commettre quelque péché.

Or, dans l'état actuel de fragilité de la grande majorité des jeunes gens aussi bien que des hommes plus âgés, on peut dire que la mesure du décolletage est la mesure même du scandale, autrement dit, que l'incitation à pécher est en raison directe de la dénudation.¹

Et personne n'a le droit de dire : « Tant pis pour ceux qui pêchent ! » Tout chrétien a charge d'âme et c'est un devoir autant de

(1) Il semble que, malgré le répugnance naturelle qu'ils y ont, les apôtres de la modestie chrétienne devront de plus en plus se résigner à enlever aux jeunes filles non pas perverses, mais légères, les illusions qu'elles ont sur la bonté, sur la vertu intégrale, sur les intentions désintéressées des jeunes gens, ou plutôt, des hommes de tout âge.

Puisqu'elles ne veulent pas avoir foi dans les conseils de ceux qui, au confessionnal, voient tous les tristes effets du décolletage, il faudra bien leur dire que tous les jeunes gens portent en eux les ferments mauvais de la concupiscence que le péché originel met dans leurs veines, que le plus grand nombre d'entre eux sont portés au mal avec véhémence, et pêchent d'autant plus facilement par pensée ou désir, par parole ou action, que la jeune fille avec qui ils se trouvent est moins chastement habillée.

C'est que l'idéal de la vraie beauté humaine se localise malheureusement, de plus en plus pour les hommes, dans l'unique aspect de la forme matérielle ; l'immatérielle beauté des âmes chastes et des vies pures, la beauté morale des triomphes de la vertu sur le chair tenue en respect, la beauté matérielle et palpable d'un clair et honnête regard où se reflète la parfaite distinction de l'esprit et du cœur, attirent de moins en moins l'attention ; on se matérialise ; et pourtant, la beauté de l'âme et sa plus noble manifestation, le regard, constituent bien la seule vraie et durable beauté.

Dieu merci, un grand nombre de jeunes personnes ne se rendent pas encore compte des dangers dont nous parlons ; à côté des perverses, il y a les préservées, il y a les ignorantes ; mais l'ignorance doit cesser quand elle se fait complice de la perversité, complice de l'esprit du mal.

« Les fausses opinions », disait Joseph de Maistre, ressemblent à de la fausse monnaie qui est frappée d'abord par de grands coupables et dépensée ensuite par d'honnêtes gens qui perpétuent le crime sans savoir ce qu'ils font ». (Cf. *Soirées de Saint-Petersbourg*, premier entretien). Tel est aussi le cas des modes et des opinions sur la moralité des modes.

Il faudrait donc de plus en plus, faire savoir aux jeunes filles qu'au tribunal de la pénitence, où l'amour propre cède le pas à la sincérité, les chutes graves provoquées par l'indécence des modes actuelles s'exhibant dans les soirées, dans la rue et jusque dans nos églises, apparaissent trop souvent dans leur repoussante laideur ; il faudra qu'elles sachent que les plus faibles ou les plus passionnés désireux, tout de même de conversion, se plaignent d'être circonvenus par les occasions, et cela jusqu'au sein de leur famille ; qu'enfin ils abhorrent en secret, aux heures de plus grande bonne volonté, l'aveugle obéissance aux suggestions mauvaises de la mode, les nudités crues aussi bien que les équivoques transparences.

De plus en plus nous sommes convaincu, que ce sera un service à rendre que de prêcher ces vérités.

justice que de charité, de ne pas faire tort à l'âme du prochain.

Personne n'a le droit de calculer : " Ce n'est pas mon intention de scandaliser ; donc, je ne fais pas de mal. " — Ce n'est pas votre intention de scandaliser, soit ; mais si, par le nature même de votre action, quelqu'un peut être amené à pécher, vous êtes scandaleuse.

Une chrétienne tant soit peu réfléchie peut-elle, de gaieté de cœur, assumer les responsabilités d'un tel titre ? Scandaleuse, cela veut dire amorce de péché, instrument de mort, piège ou guet-apens des âmes ; scandaleuse, cela veut dire souvent homicide spirituelle.

Notre-Seigneur a le scandale en abomination ; or, quand vous n'induiriez au péché qu'une seule âme, vous êtes scandaleuse ; celui qui aura scandalisé un seul, et un seul, non pas des bons et fermes serviteurs, mais *unum de pusillis*, un seul de ceux qui sont faibles, il vaudrait mieux pour lui qu'on suspendit à son cou une de ces meules qu'un âne tourne, et qu'on le plongeât au fond de la mer.

Quand vous ne ruineriez dans cette seule âme qu'un seul degré de grâce, vous lui faites un plus grand dommage que si vous détruisiez tout l'ensemble de ses biens temporels—à supposer même qu'elle en regorge—avec en plus, sa réputation et sa vie.

Par votre scandale, donc, et pour l'amour d'une triste vanité, vous exposez les âmes au purgatoire, vous les exposez aussi aux peines éternelles de l'enfer. Quelle onéreuse responsabilité !

Et quelle audace que de faire ce métier, cette inconsciente propagande du mal, jusqu'au pied des autels en présence du Dieu trois fois saint ; en récitant des actes d'amour ou de contrition ! Espérons qu'une fois sérieusement averties, nos femmes chrétiennes, les jeunes filles et leurs mères, vont enfin voir clair, raisonner juste et se rendre au désir de leurs pasteurs.

Et soyons sûrs, aussi, que les récalcitrantes trouveront des prêtres, de vrais pères, qui aient la sainte énergie de leur imposer toutes les sanctions nécessaires.

Les personnes qui sollicitent une audience du Saint Père ou qui veulent assister à sa messe, peuvent toujours lire, sur leur billet de convocation, les mots suivants : " les messieurs en habit noir et cravate blanche, les

dames en robe noire et en voile " ; et quelles que soient la condition, le croyance, la vie privée, quelles que soient les habitudes de ces dames, toutes se font un point d'honneur de se conformer au protocole.

Mais quand on a un peu d'esprit de foi, on sait qu'il y a quelque chose de plus grand de plus solennel encore qu'une visite au vicaire de Jésus-Christ, c'est une visite à Jésus-Christ lui-même, c'est la sollicitation de son pardon, c'est la manducation de sa chair et de son sang.

Si donc les dames du monde entier trouvent tout à fait convenable le caractère d'uniforme modestie que le protocole du palais pontifical impose à ses visiteuses d'occasion, à plus forte raison devrait-on, sans misère, obtenir des jeunes filles et des femmes chrétiennes qu'au moins pour aller à l'Eglise, elles sachent rencontrer les désirs non seulement de leur curé, non seulement de leur archevêque, mais encore du Pasteur des pasteurs, le Souverain Pontife lui-même, qui règle le costume des femmes admises en sa chapelle ou en sa présence.

Où sont les braves, où sont les héroïnes qui, malgré le respect humain, oseront prendre l'habitude de ne fréquenter les sacrements qu'en robes munies d'un long col montant ?

Où sont les convaincues qui se feront les apôtres de ce mouvement devenu nécessaire ? où, les adversaires résolues du scandale dans le lieu saint ?

Où sont les vraies chrétiennes à la foi agissante et robuste, prêtes à affronter le martyre à petit feu de la raillerie, du sarcasme et du mépris.

Où sont les femmes fortes capables de se poser en signe de contradiction au milieu d'un monde affolé de vains plaisirs et de passions jamais assouvies ?

Où sont celles qui préfèrent l'étendard du devoir à celui du scandale ?

Qu'elles se lèvent !

Le Maître les convoque et les attend.

V. G.

Entre médecins discourant de mort apparente et mort réelle : « Au reste, les cas de mort apparente sont très rares. Au cours de ma longue pratique, je n'en ai pas vu un seul cas. En effet, vous travaillez si consciencieusement !



LE LAC BATISCAN

Le pèlerinage de Martin Laplanche

CONTE CANADIEN

(Ecrit pour *l'Apôtre*)

DE Portneuf à Chicoutimi, jusqu'à Batis-
can et même aux Trois-Rivières,
tout le monde connaissait Martin
Laplanche, le forgeron de St-Raymond.
Sa réputation était si bien établie et si répandue
qu'une fois, même, pour un cas difficile, on
l'avait demandé à Berthier, quasiment à Mon-
réal.

C'est que c'était un fameux forgeron ce
Martin Laplanche. Haut de six pieds et large
en proportion, il était d'une force prodigieuse:
l'exploit du maréchal de Saxe brisant un fer
à cheval avec ses mains n'était qu'un jeu pour
notre homme et lorsque son marteau frappait
sur l'enclume la pièce de métal rougie, les
étincelles jaillissaient innombrables, s'envolaient
à travers la forge, tourbillonnant autour du

forgeron, éclairant d'une lueur rougeâtre sa
grosse figure barbue qui prenait alors un aspect
diabolique, si effrayant que l'apprenti, Remy
Tremblay, le considérait avec effroi, et, dans
l'ombre, se signait dévotement.

Là où Martin excellait c'était à ferrer les
chevaux. Pour cela il n'avait pas son pareil.
Quand on lui amenait une bête difficile, il vous
avait une façon de lui passer tranquillement
la main sur le dos, du garot à la croupe, puis,
tout d'un coup de lui saisir la patte de derrière
qu'il assujettissait sous son bras en appuyant
le sabot sur son genou légèrement replié, si
vite et si solidement que l'animal s'en rendait
à peine compte et, sentant que toute résistance
était inutile, prenait le parti de se laisser
faire. Pendant ce temps, en un tour de
main, notre maréchal avait rogné et paré
le pied, posé le fer brûlant sur la corne qui
fumait, frappé, retourné et rivé ses six clous,
et lorsque le cheval rétif, libéré, posait le
pied à terre et se préparait à repousser une
nouvelle tentative, l'opération était achevée.

Avec cela, Martin était honnête, généreux,
serviable en toute occasion. Se contentant

d'un bénéfice modeste et toujours prêt à aider quiconque avait besoin de lui, car jamais un voyageur ne s'arrêtait chez lui sans être hébergé ; jamais un mendiant ne lui tendait la main sans qu'il y mit une aumône ; jamais un cultivateur, un bucheron, un défricheur dans l'embaras ne s'adressait à Martin sans en obtenir aussitôt le secours et l'assistance.

Le seul défaut du forgeron, mais un gros défaut par exemple, c'était les "petits coups", (et même les gros) qu'il prenait de temps à autre et qui lui faisaient faire des sottises qu'il regrettait ensuite.

Lorsqu'il avait ainsi trop longuement causé avec les flacons, il commençait par chanter à tue-tête, puis il devenait irritable, bousculait son apprenti, abandonnait son ouvrage et cherchait querelle à sa femme. Pour un rien, alors, il entraînait en des colères terribles, brisait tout le ménage, et ne se calmait que lorsqu'après avoir bu de nouveau, il finissait par s'effondrer, endormi pour de longues heures. Au réveil, dégrisé et tout honteux, il allait, tête basse, reprendre ses outils, se jurant de ne pas recommencer. Mais... cette belle résolution, prise souvent, n'avait jamais été tenue longtemps.

Or un jour le diable en personne passa par St-Raymond.

Il faut vous dire, que dans ce temps-là, Saint-Raymond n'était pas la coquette petite ville qui se mire aujourd'hui dans la rivière Sainte-Anne, la localité toute moderne qui possède des manufactures, un garage et un club de lawn-tennis ; il s'en fallait même de beaucoup... C'était un petit groupe de maisons bâties à même la forêt, et en train de s'y tailler un domaine aux dépens des épinettes et des sapins. Donc le diable certain jour passa par là. A dire vrai, je me demande ce que le vilain avait à rôder dans le bois. Songeait-il à transformer en papier tous ces arbres pour faire des journaux dont il pourrait se servir pour sa méchante besogne ? C'est bien possible ; toujours est-il que, monté sur un grand cheval noir, messire Satan sortit du bois et s'en vint regarder, du haut du Cap Rond, la rivière. Justement ce jour-là Martin avait quelque peu oublié ses bonnes résolutions et chantait à pleine voix. Le diable qui a l'oreille fine, l'entendit.

— Oh ! Ho ! fit-il, je connais cette voix... C'est mon ami Martin Laplanche qui s'est en-

core grisé. J'arrive à point pour le cueillir et l'emmener dans mon royaume. Qu'en penses-tu camarade, ajouta-t-il, en frappant sur l'encolure de son cheval ?

Le camarade interpellé dressa les oreilles et hennit de satisfaction car, en sa qualité de monture du diable, il était passablement endiablé, si même il n'était pas diable tout-à-fait, lui aussi.

— C'est bien, reprit Lucifer, je vais te laisser chez lui en lui recommandant de te ferrer et tu trouveras bien le moyen de lui administrer un bon coup de pied ou une ruade qui l'expédie "Ad patres".

Comme il est en boisson il va sans doute se fâcher, blasphémer et ainsi, il sera à nous.

Un nouveau hennissement fut la réponse et le coursier infernal se lança en avant. Il ne prit pas le temps de faire un détour pour descendre la falaise. En trois ou quatre foulées gigantesques il franchit le cap, atteignit le bord de la rivière, passa le courant et se mit à galoper vers la forge d'où le chant de Martin, scandé par les coups du marteau sur l'enclume, sortait de plus en plus sonore.

Le diable ayant pris l'aspect d'un voyageur ordinaire, Laplanche n'y prit pas autrement garde lorsqu'il s'arrêta devant sa boutique. Il s'avança sur le seuil, et, en connaisseur, se mit à regarder le cheval. De son côté, le cheval regardait aussi Laplanche d'un oeil luisant qui ne disait rien de bon.

— C'est bien Martin Laplanche qu'on te nomme, l'ami ? fit Satan.

— Oui, c'est moi.

— Ta renommée comme maréchal ferrant est venue jusqu'à moi. C'est pourquoi je t'ai amené mon cheval à ferrer, car personne n'a pu encore en venir à bout et je désire faire un long voyage. Je vais donc te le laisser quelque temps. Prends-en bien soin et, à mon retour tu seras bien payé.

Là dessus, messire Satan fit un signe d'intelligence à son acolyte à quatre pattes... et Martin, lui, l'esprit encore un peu embrouillé par la boisson mais repris par la conscience de son métier, avait déjà attaché la bête et préparé les fers, convaincu qu'il aurait raison de ce cheval comme de tous les autres.

Toute la journée, il y travailla, suant, soufflant peinant, il y mit toute la vigueur et toute son adresse, peine perdue ! Tout ce qu'il put

faire ce fut d'éviter les ruades que la bête maudite lui décochait à toute minute. Quand la nuit vint il était rendu. Il mit le cheval à l'écurie, lui donna de l'avoine, puis, avant de rentrer à la maison, il s'assit dans la paille, et, pour se donner des forces, reprit l'entretien avec sa bouteille. Il fit si bien que peu après, il dormait profondément.

Alors le grand Saint Martin, son patron et un peu son compatriote, car les grands parents de Laplanche étaient venus du pays de Touraine, le grand Saint Martin eut pitié de son protégé.

Il lui apparut en songe et, après lui avoir fait solennellement promettre de ne plus boire, le prévint de ce qui se tramait contre lui. . . .

La fraîcheur de matin et les premiers rayons du jour réveillèrent Martin, toujours dans la paille; il se leva, regarda autour de lui et, apercevant le cheval noir, se rappela tout à la fois son aventure de la veille et le songe de la nuit.

Il renouvela sa résolution de ne plus boire, et décida de consacrer cette promesse par un pèlerinage à la bonne sainte Anne. En même temps il eut l'idée d'un bon tour à jouer au démon et se prit à rire silencieusement dans sa barbe.

D'abord il fallait ferrer le cheval. Ça c'était une affaire d'amour-propre professionnel et Laplanche ne transigeait pas sur ce chapitre.

Toujours avec son sourire énigmatique le forgeron prit les quatre fers préparés la veille, rentrant chez lui les arrosa d'eau bénite. Sa femme le vit faire et le crut encore un peu ivre. Le cheval de son côté le crut aussi car, en retournant à la forge, Martin voulut lui donner le change, et se mit à chanter plus fort que jamais. Tout en chantant il prépara l'animal, puis, crac ! lui saisit un pied, puis l'autre, puis un troisième, si bien qu'en un rien de temps les quatre pieds furent ferrés. La mauvaise bête eut beau se débattre, ruer, chercher à mordre, elle dut en passer par là et lorsque le maréchal rangea ses outils, les quatre fers étaient solidement posés.

Ce premier succès obtenu, le buveur repentant se mit en devoir d'accomplir son vœu et d'aller au sanctuaire de la bonne sainte Anne, renouveler la promesse définitive de ne plus toucher à la boisson. Mais c'était là son idée et son projet de vengeance, il prétendait s'y faire porter par le diable. Il sangla fortement le

cheval avec une selle à lui, passa également une autre bride dont il vérifia le mors, laissant à dessein la selle et la bride de Belzébuth qui pouvaient bien être ensorcelées— sait-on jamais?— sauta à cheval et partit à fond de train.

Jusqu'à Québec, tout alla bien. Le diable ferré ne se doutait pas de l'endroit où on le menait et pensait qu'il s'agissait encore d'aller boire, aussi dévorait-il l'espace. Bourg-Louis, Sainte-Catherine, Valcartier, Saint-Michel furent dépassés en peu de temps, les gens de Lorette voyaient les étincelles jaillir à chaque foulée du coursier infernal; et sans doute les fers bénits brulaient les sabots de la bête qui accélérerait toujours son galop échevelé; à Charlesbourg, c'est à peine si on vit passer un tourbillon de poussière.

Mais alors, cela changea de gamme. En approchant de Québec, comme on apercevait déjà dans le soleil les bastions de la citadelle au delà de la Rivière Saint-Charles, Martin qui riait de plus en plus, imprima, de la guide, une direction à gauche, vers Beauport. Le cheval noir hésita mais le mors appuyait ferme sur les barres et il fallut obéir; à Beauport il commença à renâcler, à Saint-Grégoire il n'avancait plus qu'à coup d'éperons, mais lorsque, d'un bond vertigineux le Saut Montmorency fut franchi, la lutte s'engagea, opiniâtre entre Martin qui voulait avancer vers Ste-Anne et l'animal qui ne voulait pas. Celui-ci se cabrait, ruait, faisait des écarts brusques des volte-face rapides, cherchant à désarçonner son cavalier qui tenait bon et riait toujours. Devant l'église de l'Ange-Gardien, il eut un "saut de mouton" si violent que notre pèlerin eut vider les étriers: il reprit pourtant bien vite son aplomb et poursuivit sa route. Au Château-Richer, les yeux du cheval flamboyaient et de ses naseaux s'échappait une vapeur sanglante. A la Rivière aux Chiens les plaies faites à ses flancs par les éperons se prolongeaient en une traînée de sang qui coulait goutte à goutte sur le chemin.

Il ne galopait plus, il ne trottait ni même ne marchait régulièrement; mais il se débattait sans cesse, tournait sur lui-même et, moitié avançant, moitié reculant, il était contraint par l'obstiné forgeron de progresser vers le Sanctuaire.

On finit par l'atteindre ; avant d'aller faire ses dévotions, Martin força l'animal épuisé et tremblant à se mettre à genoux en face de la porte de la chapelle. Ensuite il se jeta de côté pour éviter une dernière ruade, et lâcha le cheval qui détala en trombe. On ne l'a jamais plus revu, bien que des gens de Saint-Raymond prétendent avoir aperçu au sommet du Cap-Rond, deux oreilles noires pointées vers la forge de Martin Laplanche comme pour écouter s'il chantait encore.

Martin Laplanche n'a plus chanté qu'à l'église ; à son atelier, il fredonnait parfois mais de gaieté, mais jamais plus il ne prit une goutte de boisson depuis le jour où il fut en pèlerinage à la bonne sainte Anne, sur le dos d'un diable, le seul croit-on de l'espèce, qui y soit jamais allé.

LE VIEUX MENESTREL

Pourquoi Dieu fait-il souffrir l'animal ?

L'animal n'a pas péché comme l'homme ; par conséquent sa souffrance est une INJUSTICE. De plus, il ne peut comme l'homme, mériter une récompense ou une compensation céleste ; donc sa souffrance est une pure cruauté. S'il y avait un Dieu juste et bon, il ne permettrait pas ce désordre.

L'auteur de cette objection suppose que la souffrance est essentiellement un châtement, et ne peut tomber sur des innocents, ce qui est une erreur. Il suppose ensuite qu'elle doit avoir pour être justifiée, une compensation éternelle, ce qui est également faux. Nous allons voir qu'elle n'est pas en soi un châtement, mais une loi générale de tous les êtres doués de sensibilité, et par conséquent qu'elle n'est pas une injustice de la part de Dieu. Nous verrons ensuite qu'elle a pour ces êtres des avantages correspondant à leurs natures respectives, avantages spirituels, félicité céleste, pour l'homme dont l'âme est immortelle, avantages matériels et temporels pour l'animal, d'où il suit qu'elle n'est pas non plus une cruauté.

I.— LA SOUFFRANCE ANIMALE N'EST PAS UNE INJUSTICE

C'est une erreur de croire que la souffrance est essentiellement le châtement d'une faute. Ce qui nous fait illusion sur ce point, c'est qu'elle l'est en effet actuellement pour l'homme. Mais c'est là un fait accidentel. Adam a été créé dans un état d'innocence ou de justice originelle qui comportait d'abord l'élévation à l'ordre surnaturel, puis tout un magnifique cortège de dons préternaturels, entre autres l'exemption de la douleur. Mais cette exemption était un don absolument gratuit. Dieu aurait pu soumettre l'homme, même innocent, à la souffrance, qui est sa condition normale. Adam ayant péché, Dieu lui retira plusieurs beaux privilèges dont il l'avait comblé ; il le remit, à l'égard de la souffrance, dans l'état naturel où il aurait pu le créer. Ce fut en fait un châtement et une déchéance relativement à son élévation précédente, mais non pas relativement à sa nature.

En effet, il est dans la nature de tout organisme sensitif d'éprouver une jouissance ou une douleur suivant la manière dont il est affecté par les objets extérieurs. Toute sensation est par elle-même agréable ou désagréable, suivant qu'elle flatte ou froisse l'organe qui en est le siège. Cet agrément ou ce désagrément peut être très léger, à peine conscient, arriver à un point mort, mais il existe presque toujours. Plus l'organisme est élevé, parfait, délicat, plus il est sensible. Ce n'est pas la sensibilité douloureuse, c'est l'insensibilité qui serait pour lui un désordre et le ravalerait au rang du végétal ou du minéral. Le jeu des réactions nerveuses qui constitue le plaisir ou la douleur est une perfection. L'impassibilité, c'est-à-dire l'exemption de la souffrance serait, il est vrai, un bienfait, mais un bienfait qui ne nous est pas dû et un miracle.

Cette sensibilité, c'est-à-dire cette capacité de jouir ou de pâtir a une finalité immédiate et bienfaisante. Dans ses contacts avec la matière ambiante, l'organisme risque à chaque instant d'être blessé ou frappé à mort par le feu, le froid ou le fer. Mais la douleur le tient en éveil. C'est un avertisseur, une sonnerie d'alarme qui dénonce le voleur ou l'assassin prêt à pénétrer chez nous par effraction. Elle nous

préserve des accidents mortels qui nous guettent.

Lors donc que l'animal souffre, il subit une loi générale qui a, comme toute loi, ses avantages et ses inconvénients. Mais il n'a pas à se plaindre de la nature ni de son auteur.

Longtemps avant le péché de l'homme, il y avait des animaux carnivores, que la conformation de leurs dents, de leur estomac, de leurs viscères, comme leur instinct destinait à se nourrir d'autres animaux et ceux-ci ne devaient pas trouver très agréable d'être mangés par ceux-là. Ils mouraient tous et, violente ou naturelle, la mort pour eux était une souffrance. Mais c'était leur nature, c'était la loi, ce n'était pas une injustice. N'était-ce pas une cruauté?

II— LA SOUFFRANCE ANIMALE N'EST PAS UNE CRUAUTE

Dans le jugement que nous portons sur nos sensations, il nous est difficile d'être justes, car nous trouvons le plaisir naturel et la souffrance odieuse. Nous ne sommes pas enclins à remercier Dieu d'une journée de bonheur et nous nous plaignons d'une minute de douleur. Un petit orage qui nous contrarie nous fait oublier une matinée ensoleillée. La justice demande que l'on compare les biens et les maux. Or, si nous faisons cela pour les animaux nous voyons que les désavantages qui découlent de leur sensibilité sont balancés et même dépassés par les avantages.

Il faut mettre en première ligne les services que leur rend la douleur elle-même, comme nous l'avons vu plus haut, en les avertissant des dangers mortels. Il faut y ajouter la somme des sensations désagréables pour la plupart des bêtes. Voyez le papillon qui vole de fleur en fleur, voyez l'hirondelle qui s'enivre d'azur, voyez l'alouette qui palpite dans la lumière, voyez le coq qui claironne l'aurore, voyez le chat qui ronronne près de l'âtre, voyez le chien qui agite la queue et bondit de joie autour de son maître. Ne dit-on pas heureux comme le poisson dans l'eau? Le prophète s'écrie : « Seigneur, vous ouvrez votre main, et comblez tout animal de bénédiction : *Aperis tu manum tuam et imple omne animal benedictione.* Alfred de Musset dit à Dieu ?

Tout ici-bas te glorifie ;
L'oiseau te chante sur son nid,
Et pour une goutte de pluie,
Des millions d'êtres t'ont béni.

Cependant les animaux souffrent, dites-vous. Sans doute, mais ils souffrent infiniment moins que nous. D'abord ils ne connaissent pas la souffrance morale, ils n'ont pas de souci, pas d'inquiétude pour l'avenir, ils jouissent pleinement de leur pâture et de leurs satisfactions physiques. En fait de souffrances ils n'ont guère que la maladie et la mort. Mais leurs maladies sont bien moins nombreuses et variées que les nôtres. Par le fait de la sélection et pour plusieurs autres raisons, parce qu'ils vivent en plein air, parce que leur vie est plus simple et plus frugale, parce qu'ils n'ont pas nos vices et ne connaissent pas l'alcoolisme ni les excès, parce qu'ils ne se font pas de bile, les animaux se portent en général mieux que l'homme.

Quant à la mort, elle est violente pour un grand nombre d'animaux qui sont tués par l'homme ou croqués par leurs congénères. Sans doute c'est un mauvais quart d'heure à passer. Mais est-ce même cela? L'homme condamné à mort, ne souffre en somme que de l'appréhension du moment fatal ; en dehors de cette appréhension, qui est horrible il est vrai, il ne souffre de rien jusqu'à la dernière seconde, et, quand on lui tranche la tête, la douleur est si rapide qu'elle est nulle en réalité. Le bœuf qu'on assome ne sait pas quel sort l'attend, il n'y pense pas ne l'appréhende pas, il ne souffre ni avant, ni pendant, ni après, car comme la mort est foudroyante, la douleur est équivalamment nulle. Il en est de même pour l'insecte que vous écrasez et pour des millions d'animaux. Et sans doute il en est dont la torture est plus longue. Mais est-elle aussi douloureuse qu'on le prétend! Non, et ce point est extrêmement important. Quand nous accusons Dieu de cruauté à propos de la souffrance animale nous raisonnons comme si celle-ci était égale ou même semblable à la souffrance humaine. Or, elle ne lui est pas seulement inférieure en degré, elle en est très différente en nature. Un abîme les sépare ; c'est la conscience.

La souffrance physique a son siège dans le système nerveux qu'elle froisse, blesse, bouleverse, qui réagit contre elle, se débat, cherche

à s'en affranchir. L'animal éprouve ce malaise comme l'homme, c'est pourquoi il s'agite, il crie, il hurle, il rue, il cherche à éviter le coup, à secouer et rejeter le dard ; c'est la chair qui souffre : mais là n'est que la moitié de la douleur.

Cette sensation est accompagnée chez l'homme de conscience, et c'est par là qu'elle est vraiment la souffrance. Plus la conscience est développée, plus la souffrance est aiguë. Là où elle est grossière, obscure par nature, ou émoussée, oblitérée par accident, la souffrance est presque nulle. La souffrance d'un mollusque doit être presque nulle. Dans le sommeil où notre conscience est engourdie, nous éprouvons bien un malaise qui se traduit par un cauchemar ou par une plainte sourde, un grognement, mais cette sensation n'est pas une souffrance proprement dite. C'est pourquoi on endort pour une opération. Endormir c'est insensibiliser, s'est anesthésier, parce que c'est enlever la conscience pour un instant.

Or la conscience de l'animal est sourde et obscure. On pourrait la *comparer* à celle de l'homme endormi qui éprouve un malaise, mais ne le sent pas. La conscience sensitive de l'animal nous est en somme peu connue, il en est de même de sa souffrance. Nous savons seulement qu'elles sont toutes deux bien inférieures à celles de l'homme. Il y a une énorme différence entre la douleur animale qui a son siège dans les nerfs et la douleur humaine qui dépend à la fois des nerfs et de la conscience spirituelle, de la notion du temps, de la prévision de sa durée, de l'appréhension de ses corps, de la perspective de sa fin plus ou moins éloignée, toutes choses inconnues à la bête. Comment dès lors accuser Dieu à propos d'un phénomène mystérieux et que nous connaissons si mal ? Somme toute, les animaux sont heureux, ils jouissent sans arrière pensée et sans souci ; il vaut mieux pour eux être que de ne pas être ; jamais aucun d'eux n'a pensé au suicide, et s'ils pouvaient parler ils béniraient le Seigneur.

(Revue des Objections)

On vient au secours d'un bicycliste lamentablement étendu à terre. Avec compassion : " C'est la première fois que vous montez à bicyclette ? — Non monsieur c'est la dernière. "

Aiguilles en bambou pour phonographe

Les gramophones à disques emploient des aiguilles d'acier qui suivent toutes les dénivellations imprimées dans ces disques. Mais la pointe s'use rapidement, si bien qu'on est obligé pour obtenir des bonnes auditions, de changer les aiguilles pour chaque disque.

Le Dr Hall de Chicago, s'est demandé s'il n'y aurait pas moyen de remplacer l'acier par autre chose, et il a trouvé, après de longues recherches, que le bambou était la meilleure matière pour cet emploi.

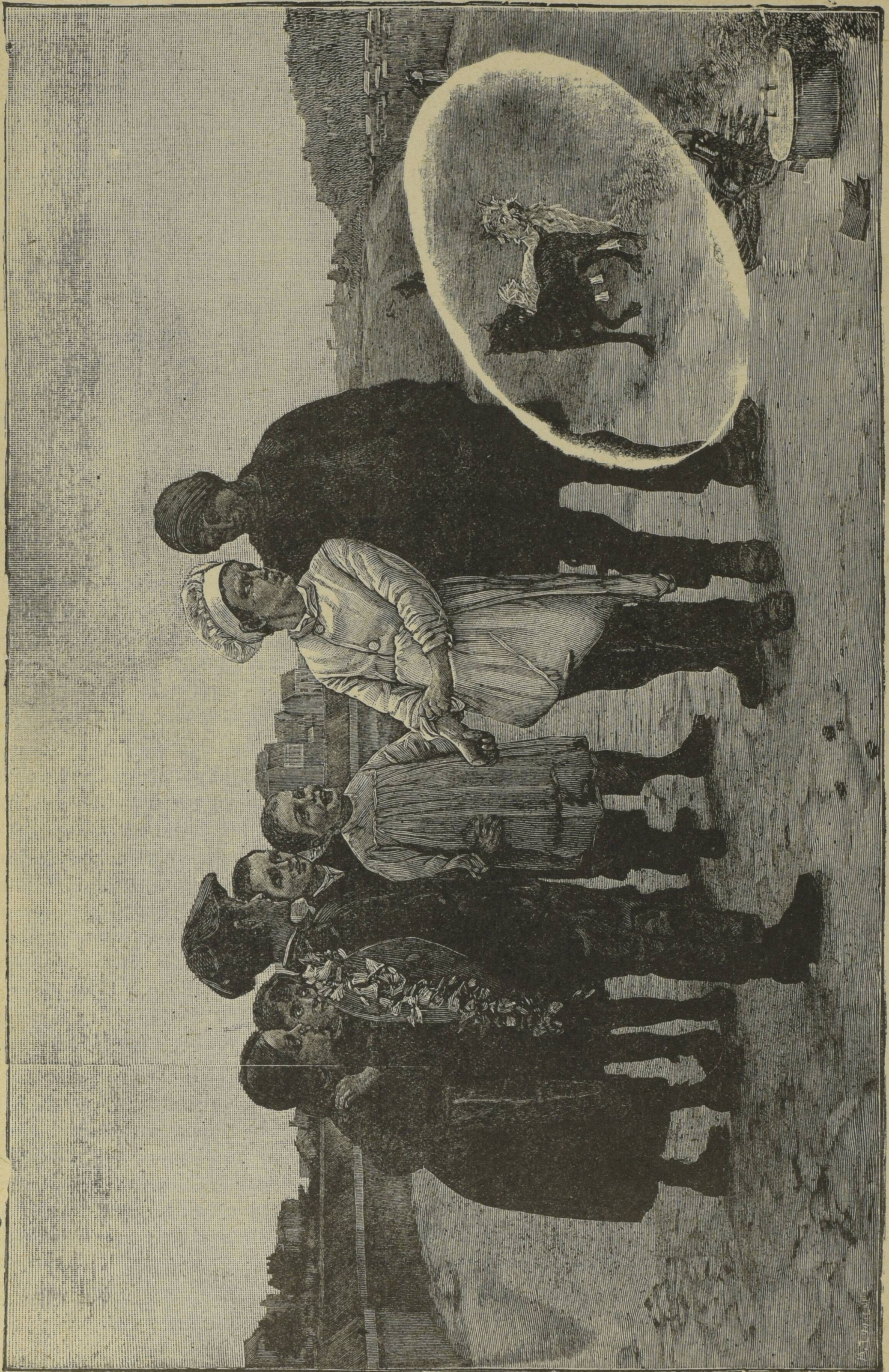
La fabrication des aiguilles en bambou est assez délicate. Tout d'abord, M. Hall a constaté que l'écorce seule devait servir à composer la pointe qui frotte sur le disque. Aussi a-t-il donné aux aiguillettes une forme prismatique, correspondant d'ailleurs à la meilleure utilisation du bois, par découpage en secteurs réguliers de la tige cylindrique du bambou.

Les bambous sont tout d'abord sélectionnés aux lieux de productions. Les bois exempts de tout défaut sont coupés en morceaux de 6 mètres de longueur ; leur grosseur peut varier entre 60 à 90 centimètres de diamètre. Ils sont ensuite emballés spécialement pour l'expédition.

A l'usine les bois sont sectionnés en tronçons de 35 millimètres de longueur ; une machine spéciale en détache les ébauches d'aiguilles à raison de 160 par minute. Une autre machine sépare l'écorce de la partie centrale. Puis les aiguilles sont imprégnées d'une huile spéciale qui remplit les pores du bois, en remplacement de la sève : ceci a pour but de les rendre insensibles à l'action de l'humidité. Elles passent ensuite dans un tambour contenant de la sciure de bois, et la rotation rapide assure le polissage des aiguilles.

La seule opération qui doit être faite à la main est la taille de la pointe, travail délicat qui assure le bon rendement de l'aiguille. D'après le SCIENTIFIC AMERICAN, qui donne ces détails, une seule machine est capable d'assurer la préparation de 30,000 aiguilles par jour.

Les aiguilles en bambou sont les seules qui résistent à l'usure produite par le frottement des disques.



BLANC CONTRE NOIR

Le gigot varie!

Sous ce titre, l'inimitable Pierre l'Ermite raconte à sa manière, c'est-à dire en faisant toucher la réalité du doigt, comment ceux qui vécurent confortablement hier sont aujourd'hui dans la misère noire, et comment beaucoup de besogneux d'hier sont les jouisseurs d'aujourd'hui :

Le gigot varie...

Oui, même lui, il est infidèle !

Et on ne lui en voudrait certes pas s'il était infidèle en *totalisant*.

Mais il est infidèle en *abandonnant*... Ce qui est une double infidélité.

Je m'explique :

Jadis, le gigot quittait le boucher pour monter au premier étage.

C'était l'âge d'or, en ce sens qu'il n'en fallait pas pour l'avoir. Il coûtait trente-deux sous la livre à Chaillot, vingt-sept sous à Montmartre...

Le petit garçon vous l'apportait rose et joli, avec de fines ciselures sur la graisse blanche. C'était le gigot préparé pour le propriétaire, un fin bec, qui l'aimait bien à point, bien saignant, avec une gousse d'ail au bon endroit.

Vous vous souvenez... ? car aujourd'hui, pauvres propriétaires parisiens ! où sont les neiges d'antan ?

J'en connais un — je le connais même beaucoup — non seulement ses locataires ne le payent jamais plus, mais il les nourrit, et il les enterre !

J'en connais une autre : elle possède toute une cité ouvrière ; mais elle n'y peut même pas paraître, on lui jetterait des pierres... Excellente personne d'ailleurs, et pas du tout Mme Vautour.

En rougissant, elle m'a dit un jour :

— Il me reste un Fantin-Latour et une très jolie pendule Louis XVI avec la lyre si caractéristique de l'époque. Ne pourriez-vous pas me la faire vendre, car je n'ai plus que dix-sept sous dans mon porte-monnaie !

* * *

Le gigot n'aime pas les gens qui n'ont que dix-sept sous dans leur porte-monnaie. Aussi,

laissant le premier étage il monta au second chez les petits rentiers...

Il monta aussi son prix... ce fut 2 fr.50 la livre.

C'était en 1916 !

Il n'y resta pas longtemps, au second, le gigot !

Les petits rentiers avait de la rente française, mais ils avaient aussi du Russe, de l'Autrichien, de l'Ottoman, du Bulgare, etc.

Alors ils durent se replier sur des positions arrière pas préparées d'avance.

— Gigot, nous ne pouvons plus... tu es vraiment trop cher !

Le gigot eut un mauvais sourire :

— Ah ! je suis trop cher... ? Eh bien vous verrez demain.

* * *

Et il monta, nerveux, au troisième étage, chez un professeur éminent. En montant, naturellement aussi son prix monta avec lui.

L'agrégé de l'Université le reçut courtoisement, comme reçoit toujours un cerveau cultivé.

— Enchanté de vous voir, dit-il au gigot, mais, vous savez, j'ai une famille nombreuse, je suis obligé à un certain décorum... combien coûtez-vous ?...

3 fr. 75 la livre.

L'agrégé, comme le pieux Enée, leva vers le plafond deux bras épouvantés.

— 3 fr. 75 la livre !... Mais c'est à peu près le tiers de ce que je gagne par jour.

— Comment... vous ?...

— Oui... moi !... un agrégé !... En ce temps de vie chère, on augmente tout le monde, les employés, les instituteurs, les terrassiers, les plombiers, les électriciens... Mais on méprise profondément les agrégés !... Ils ne se mettront pas en grève, eux !... Alors, à quoi bon s'en occuper !... Kant a dit : " Si tu te fais ver ne t'étonne pas d'être écrasé !... "

Un agrégé, c'est un ver !

* * *

Mais le gigot déjà n'écoute plus.

Kant le laisse froid.

Sans plus tarder, il grimpe au quatrième étage... En grim pant, il grimpe naturellement aussi son prix.

Il frappe à la porte... une porte drôle.

Un artiste vient lui ouvrir.

— C'est moi... le gigot !...

L'artiste joint les mains ;

— Ah ! le joli gigot !... le gigot joli !...

Que tu es parfumé !... Que tu es chaud de couleur !... Tu n'es ni blanc, ni cuivré, mais on dirait qu'on t'a doré avec un rayon de soleil ! Ah ! gigot de mon cœur... viens dans mes bras !...

Oh ! volupté de vivre !...

— 4 francs la livre !... interrompt le gigot inquiet de cette exhubérance.

— Tu dis ?...

— 4 francs la livre.

L'artiste éclate de rire, d'un rire profond à cause de son ventre qui est aussi profondément creux.

— 4 francs la livre !... Mais où veux-tu que je trouve un tel fabuleux trésor !... Qui s'occupe des artistes... ? Dis-moi, gigot, qui s'en occupe... ?

Dédaigneusement, le gigot hausse les épaules et montre une porte en face :

— Qui habite là... ?

— Oh là... c'est pas pour toi... une petite brodeuse... 3 francs par jour...

— Oui, je comprends...

Le voici qui gravit le dernier étage. Le prix gravit, lui aussi, un nouveau sommet. A cet étage, on remue ferme et on parle fort... très fort.

Le gigot frappe de même.

Un ouvrier vient ouvrir en bras de chemise, et, apercevant le gigot, son visage se fend en un arc de béatitude.

— 4 fr. 75 la livre !... proclame le gigot méfiant,

— Et puis après ! on te les donneras tes 4 fr. 75...

— Comptant... ?

— Mais oui, comptant !... Oh ! n'aie pas peur !... Ainsi, moi, je suis terrassier, et je gagne 12 francs par jour... Voici la fille... elle est sténo-dactylo : 5 francs par jour... 3 francs de vie chère... et 2 fr. 50 de rappel de vie chère... Et voilà le gosse ! Il n'a ni diplôme ni certificat d'étude... ni même d'orthographe, mais il est groom à 110 francs par mois, plus les pourboires... Alors tu vois... ? on est sur ses œufs !...

— Ça va ! dit le gigot, en s'installant sur la table, entre une douzaine de pêches et un fromage double-crème.

* * *

Son séjour ne fut pas long.

Une demi-heure après, l'os redescendait.

Il trouva dans l'escalier le propriétaire, le petit rentier, la brodeuse, l'agrégé et l'artiste.

Ces braves gens devisaient entre eux sur la situation qu'ils trouvaient tout de même un peu anormale.

— Tout augmente autour de nous les salaires, les fournitures et les denrées. Il n'y a que nous à rester au même tarif !...

— Au même tarif !... soupire le petit propriétaire, et contre-soupire le petit rentier... Vous appelez cela " au même tarif " !

— Nous sommes enchantés que le brave ouvrier français mange du gigot, clame l'artiste, mais qu'on nous laisse au moins l'os !... Car nous existons, *nous aussi* !... nous sommes Français, *nous aussi* !... nous payons tous les impôts, *nous aussi* !...

... Et nous sommes à Paris, pas à Moscou !... ajoute l'agrégé...

* * *

Mais l'os passe, raide et sec, ne se prêtant même pas à un bouillon deuxième jus.

Les autres regardent, découragés.

— Que faire... ? dit le petit propriétaire...

— Que faire... ? dit le petit rentier.

— Que faire... ! dit l'artiste.

La pauvre petite brodeuse, elle, ne dit rien, s'étant tu toute sa vie.

— Cruelle énigme !... conclut l'agrégé en serrant avec philosophie sa ceinture d'un cran de plus sur ses flancs universitaires, mais caverneux...

PIERRE L'ERMITE.

Au tribunal : LE JUGE : " Accusé, votre pays ? " L'ACCUSE : " Mon pays ? comment le savoir ? " LE JUGE : " Expliquez-vous. " L'ACCUSE : Voici : Mon père était anglais, ma mère française ; et j'ai vu le jour sur un bateau américain naviguant sous pavillon turc, dans les eaux de la Grèce... » LE JUGE : « Assez, Greffier, écrivez : Pays : le globe terrestre. »



LE MONASTERE DES SOEURS FRANCISCAINES MISSIONNAIRES DE MARIE,
GRANDE-ALLEE, QUEBEC.

DE PLUS EN PLUS FORT

Trois peintres marseillais vantent leur talent.

— Moi, dit l'un d'eux, j'ai fait le portrait de Napoléon si ressemblant que mon perroquet, en l'apercevant, a crié : "Vive l'Empereur !"

— Peuh ! fait dédaigneusement le second, qu'est-ce que cela ? Moi, j'ai exécuté un paysage d'une fraîcheur si réaliste qu'une vache est venue brouter sur ma toile l'herbe que j'étais en train de peindre.

— J'ai fait mieux, déclare le troisième ; j'ai peint un chien blanc à qui il ne manquait que d'aboyer pour être vivant. Le lendemain je le

trouvai entièrement noir ; toutes les puces de la maison s'étaient jetées dessus.

LE MONDE RENVERSÉ

Toto à son grand-père, un officier :

— Dis, grand-père, tu as été sage, tu as la croix.

— Mon petit, c'est parce que je me suis bien battu.

— Ah ! c'est bien curieux ; moi, quand je me bats, on me la retire.

La grande guerre et ses grandes figures

Par le R. P. Alexis, capucin



LE GENERAL GOURAUD (1)

La famille du général Gouraud appartient à cette vieille bourgeoisie parisienne qui, par son rang social, ses traditions religieuses et la valeur individuelle de ses membres, n'a rien à redouter d'une comparaison avec la meilleure noblesse.

Le grand-père de notre héros, médecin très distingué, fut l'un des fondateurs du fameux collège Stanislas ; son grand-oncle, brillant officier et l'un des conquérants de l'Algérie mourut à Constantine, en 1845 ; son père, médecin en chef de l'hôpital de la Charité, homme d'œuvres a laissé un nom vénéré dans Paris ; sa mère qui vient de disparaître à son tour, était une de ces femmes du monde dont l'influence pour le bien ne peut se calculer.

Après la naissance de son sixième enfant, cette grande chrétienne se voua à l'œuvre des caté-

(1) Voir la *Croix*, le *Pèlerin*, l'*Idéal*, le *Correspondant* (25 nov. 1919).

chismes du faubourg, œuvre où elle se dépensa sans compter, pendant vingt-cinq années, et qu'elle légua à sa mort en héritage précieux à sa jeune fille.

Ses travaux charitables ne l'empêchèrent point d'élever pour Dieu et pour la France une famille admirable : son fils aîné, le général ; sa fille Françoise, religieuse visitandine ; l'abbé Gouraud, vicaire à Paris, mort en odeur de sainteté ; le commandant tué à l'ennemi ; le docteur qui, atteint d'un mal qui ne pardonne point, se fit transporter à Lourdes pour y mourir sous les yeux de la Vierge ; sa fille, afin mademoiselle Gouraud qui, comme nous le disions, tout à l'heure, continue les traditions maternelles.

Henri Gouraud, notre héros, naquit à Paris le 17 novembre 1867. Il fit, au Collège Stanislas de brillantes études que couronna un premier prix d'histoire gagné au concours général des lycées de France. Entré à l'école St-Cyr en 1888, il en sortit deux ans après, avec le grade de sous-lieutenant, et fut versé dans le 21^e bataillon de chasseurs, sous les ordres de l'énergique commandant Billet, lequel l'initia à cette vie d'aventures et de hasard qui convenait si bien à son génie. Au bout de quatre ans, fatigué d'attendre l'heure de la revanche qui semblait ne devoir jamais sonner, le jeune officier demanda de passer aux colonies. L'heure était favorable. Après de longues tergiversations, le Gouvernement s'était enfin décidé à parfaire l'œuvre difficile de notre Empire africain et les bons ouvriers de la patrie allaient pouvoir se donner libre carrière.

En mars 1894, le lieutenant Gouraud fut envoyé au Soudan et nommé administrateur du cercle Bougouni. Il ne conserva pas longtemps ce premier emploi. Nous le trouvons, l'année suivante, marchant sur Tombouctou et taillant en pièces une bande de Touaregs, ceux, précisément qui venaient d'anéantir la malheureuse colonne Bonnier. Cet éclatant fait d'armes lui valut sa première citation à l'ordre du jour, août 1895. Il était âgé de vingt huit ans. Rentré en France pour rétablir sa santé, il fut invité par la société de Géographie à donner une conférence et sut se faire apprécier par un public d'élite.

Mais le charme de l'Afrique l'avait pris : il se hâta de rejoindre son poste. Promu capitaine (nov 1897), il se livra à de nombreux combats

notamment celui de Bangassi où il reçut deux blessures (18 janvier 1898). Peu de temps après il prit part à une expédition dirigée par le commandant Candrelier, qui arriva juste à temps pour délivrer les lieutenants Demars et Méchet étroitement pressés dans le port de Kong par une armée de deux mille sofas.

En récompense de sa brillante conduite le capitaine Gouraud fut nommé résident au Gouroussi, (15 juin 1898). C'est là qu'allait briller pour lui le premier rayon de gloire.

De tous les chefs indigènes qui s'opposèrent désespérément à notre occupation du Soudan, l'un des plus énergiques fut assurément l'alma-my Samory.

Dire qu'il était plus barbare que ses émules serait exagérer. Tous ces nègres, en effet, répandent avec la même superbe indifférence le sang de leurs sujets. Ils ont dépeuplé le Fouta Djallon, pays jadis densément habité. Mais il semble que, par son génie guerrier et sa constance invincible, il a mérité d'être mis au premier rang.

Grâce à des tirailleurs Sénégalais déserteurs qu'il attirait à lui et dont il faisait des instructeurs, il était parvenu à organiser une armée disciplinée à l'européenne, à laquelle ne manquaient que des canons et des chefs vraiment instruits. Les soldats, les sofas, ne différaient des nôtres ni pour l'obéissance, ni pour l'intrépidité. Cela explique comment il parvint pendant dix-sept ans, à tenir campagne contre la France et à éluder la poursuite des colonnes qui le traquaient. Il est vrai que la politique indécise du gouvernement français favorisait sa résistance.

Le Ministère des colonies avait peur du Parlement et des députés pacifistes ; il aurait voulu conquérir le Soudan sans dépenses et sans combats. Tantôt il entamait avec l'alma-my des palabres qui n'aboutissaient à rien, tantôt il lançait dans les régions hostiles des colonnes notoirement insuffisantes. De tels efforts intermittents étaient aussi stériles que couteux.

Au capitaine Gouraud revint l'honneur de mettre un terme à ce fâcheux état de choses.

Nous avons eu sous les yeux le récit de la capture de Samory. C'est une page d'épopée que nous regrettons de ne pouvoir reproduire, faute d'espace.

A la tête de quelques deux cents tirailleurs(1) le capitaine se lança résolument à la poursuite de la smala de Samory laquelle comptait plusieurs milliers d'âmes.

Cette marche acharnée dans l'ombre crépusculaire de la forêt africaine, à travers les marigots et les marais pestilentiels, dans une atmosphère de four surchauffé, au milieu des reptiles, des lianes et des plantes vénéneuses, sans autre guide pour se conduire que la puanteur des cadavres innombrables des fuyards jonchant les sentiers, fait penser aux visions tragiques du Dante.

Enfin un beau matin, nos coureurs découvrirent dans une clairière le camp ennemi.

Gouraud tint conseil. Comme jadis le duc d'Aumale devant les smala d'Abdel-Kader, il comprend que l'unique chance de salut est pour lui l'attaque brusquée. Il lance ses hommes en avant. Mais laissons ici la parole à Gouraud lui-même :

“ Le lieutenant Jacquin, exécutant sa consigne avec un magnifique entrain, enlève sa section, traverse le village des femmes, le petit bois, et sans se laisser intimider par la foule qui remplit l'immense campement, il y plonge avec sa petite troupe. Le capitaine Gaden s'y jette sur ses traces.

Il est 8 heures. Partout les femmes font tranquillement la cuisine, le couss-couss du matin. Samory est devant sa case, sur une chaise longue, entouré de quelques familiers, lisant le *Coran*. Tout-à-coup, du côté du village, des cris éclatent.

Samory se lève, aperçoit les chéchias des tirailleurs, et, saisi de stupeur, affolé, s'enfuit du côté opposé, sans prendre le temps de trouver une arme. Il court à toutes jambes à travers le camp, cherchant un cheval. Mais 4 ou 5 tirailleurs et le sergent Bratières ont aperçu ce grand vieillard bien vêtu, la tête couverte d'une coiffure exceptionnelle, une chéchia rouge serrée d'un turban blanc, et, saisis de l'idée que c'est Samory, ils se jettent avec une bravoure folle à sa poursuite au milieu de ce camp rempli de sofas armés.

Après une course échevelée Samory tombe à terre et est solidement maintenu par le sergent Bratières qui le remet au lieutenant Jacquin.

(1) La colonne comptait cinq officiers : Gouraud, Gaden, Jacquin, Mangin, et le docteur Boyé, et quatre sous-officiers blancs ; les tirailleurs noirs étaient au nombre de 210.

Il était temps. Le premier mouvement de stupeur passé, les sofas sortent en armes de leurs gourbis, mais trop tard. Le lieutenant Jacquin fait comprendre à Samory, en lui mettant un revolver sur la tempe, qu'au premier coup de fusil son affaire est réglée. Celui-ci ordonne aux siens de mettre bas les armes. En un clin d'œil la nouvelle se répand dans le camp et met fin à toute tentative de lutte. Il n'avait pas été tiré un seul coup de fusil.

Les 300 femmes, les 320 fils de l'Almany, 50,000 soldats, esclaves, femmes et enfants sont faits prisonniers. Gouraud n'avait pas perdu un seul homme.

La France se montra magnanime comme toujours ; elle traita en roi son ennemi vaincu et l'envoya sur les bords du Congo achever sa sinistre carrière.

Samory disparu, la paix française s'établit au Soudan ; et, avec la paix, commença un ère de prospérité.

La capture de Samory ne rapporta à Gouraud aucun bénéfice immédiat, car il n'était que depuis deux ans capitaine. Mais, rappelé en France, il fut nommé commandant le 25 décembre 1899.

Quelques mois plus tard, il reprenait avec le lieutenant colonel Perot le chemin de l'Afrique, et, présidait, pendant plusieurs années, à l'organisation du 3^e territoire, sur la frontière de la Nigéria anglaise jusqu'au lac Tchad.

C'est là que, gouvernant en chef, il avait appris avec l'art de faire la guerre celui d'administrer un pays.

Colonel en 1907, et devenu l'un des personnages les plus importants de l'Afrique française, on lui confia la conquête définitive de la Mauritanie.

On comprend sous ce nom l'immense région désertique qui s'étend du Sénégal au Maroc et qui relie les deux extrémités de notre empire africain. Ce pays était peuplé de tribus Maures réputées indomptables qui avaient rendu jusque là impraticable la traversée du Sahara.

La conquête de l'Adrar prit toute l'année 1909 et une véritable armée de mille combattants commandés par quelques-uns de nos meilleurs officiers d'Afrique. Mais Gouraud en vint finalement à bout, ce qui consacra sa gloire et le désigna aux yeux de toute la France comme un de nos chefs d'avenir. Il avait à peine quarante deux ans. Un peu plus tard, en 1910,

nous le retrouvons sur un nouveau champ de bataille et sur un plus vaste théâtre.

Le temps nous manque pour raconter ici l'histoire de la conquête du Maroc. Signalons-en seulement les étapes : 1904, accords avec l'Angleterre et l'Espagne ; 1905, protestations du Kaiser à Tanger contre les dits accords ; 1906, conférence d'Algésiras qui confirme et limite nos droits ; 1907, occupation de Casablanca par nos marins ; 1911, intervention allemande à Agadir suivie d'un arrangement franco-germain ; 1914, grande guerre ; 1919, consécration finale de nos droits au traité de Versailles.

Pendant ces dix longues années on peut dire que l'état de guerre n'a jamais complètement cessé au Maroc. Deux sultans Abd-del-Asiz et Moulay-Hafid ont été successivement détrônés ; deux généraux en chef, Drude et D'Amade, se sont succédé. Au sultan Moulay-Youssef et au résident général Lyautey, 1912, revient l'honneur d'avoir pacifié ce pays et de nous y avoir procuré des ressources précieuses pour la continuation de la guerre. L'histoire donnera à Lyautey une place parmi les meilleurs serviteurs de la France.

Or, durant tous ces troubles, le colonel Gouraud joua au Maroc un rôle de tout premier plan. Il eut certes, de nombreux émules, Mangin entre autres, qui furent dignes de lui ; mais aucun ne le dépassa.

Parmi ses principaux exploits citons : la délivrance de Fez, opérée par les colonels Gouraud et Comte, sous les ordres du brave et pieux général Moinier, mort, naguère, gouverneur de Paris ; en 1912, la dispersion des tribus qui bloquaient Fez, action d'éclat qui valut à Gouraud le grade de brigadier, à l'âge inouï de quarante-cinq ans ; enfin, en 1914, la jonction du Maroc à l'Algérie.

Deux colonnes françaises se rencontrèrent aux environs de Taza.

L'une, celle du général Gouraud, était partie de Fez ; l'autre, celle du général Baumgarten venait d'Oudja. Les deux chefs s'embrassèrent devant les indigènes ébahis, scellant ainsi l'union indissoluble des diverses colonies françaises.

Sur ces entrefaites, la guerre éclata et Gouraud vola au secours de la mère-patrie.

Le général conquit la grande gloire dans l'aventure des Dardanelles. Chacun connaît cette expédition si mal conçue et finalement si désastreuse. Le premier commandant du contingent français, pour des causes que nous ignorons mais que l'on croit être des divergences d'opinion, demanda son rappel. Gouraud, dont la popularité était extrême chez nous et chez nos alliés, fut envoyé à sa place. Le Providence voulut qu'un grand malheur fut, pour lui, le moyen de sortir grandi de l'impasse où sa renommée était en péril de sombrer.

Un jour, 30 juin 1915, après avoir, selon son habitude, inspecté soigneusement nos lignes, il revenait au quartier général, au moment de se mettre à table pour dîner, voilà qu'on l'avertit qu'un convoi de blessés arrivait aux locaux sanitaires établis à quelques pas de là. Il crut de son devoir d'aller reconforter ces infortunés par sa présence. Or au moment où il pénétrait dans l'ambulance, un obus éclata à ses pieds. Le général fut projeté à six mètres par dessus le mur d'enceinte.

Son escorte accourut et le recueillit. On le croyait mort. De fait, il avait les deux jambes rompues ainsi que le bras droit. Les chirurgiens le firent embarquer d'urgence pour Toulon, à bord du transport le " Tchad ". Il eut avant de partir, la force de dicter un ordre du jour dans lequel il faisait de touchants adieux à ses troupes et passait le commandement au général Bailloud.

La traversée fut pénible ; on dut amputer le bras du blessé, lequel partage, désormais, avec le glorieux général Pau, le titre de manchot.

Gouraud avait une vigoureuse constitution. Il guérit rapidement, et se hâta de se remettre à la disposition du ministre. On le chargea d'abord, nov. 1915, lorsqu'il avait encore le bras en écharpe et qu'il marchait péniblement appuyé sur un bâton, d'une mission honorable en Italie, celle de décorer, au nom de la France, les généraux Cadorna, Porro, Diaz, Montarini.

Les témoignages d'estimes et de respectueuse sympathie lui furent prodigués à cette occasion à la cour italienne et dans les camps.

L'année qui suivit faillit mettre un terme à sa carrière active. Le général Lyautey, ayant été nommé ministre général de la guerre, dut quitter, du moins temporairement, le Maroc, 13 décembre 1916. Dans cette occurrence, Gouraud fut jugé l'homme le mieux qualifié

pour le remplacer. Heureusement, tout s'arrangea bientôt au gré de ses désirs. Lyautey, renversé par une coalition parlementaire, 15 mars 1917, rentra en Afrique, et Gouraud reprit sa place au front. On lui confia le commandement d'une armée, la 4e, celle à qui incombait la défense de l'héroïque ville de Reims. Dans des combats terribles il parvint à arracher à l'ennemi le massif fameux de Moronvilliers avec ses hauteurs devenus classiques du Cornillet, du Casque, du Teton, du Mont Haut. Mais l'année 1918 lui réservait une gloire auprès de laquelle les gloires passées comptent à peine.

Nous touchons en effet à la crise suprême. Les Allemands épuisés et découragés par les nouvelles de l'arrivée des Américains, se décident, dès les premiers jours du printemps, à jouer leurs derniers atouts. Leurs coups de bélier sont terribles. Ils se jettent successivement sur Arras, Amiens, Château-Thierry. Les Alliés, pendant les trois mois de mars, d'avril et de mai 1918, éprouvèrent les angoisses de l'agonie. La nomination d'un généralissime, 29 mars, fut une inspiration providentielle. A bout de souffle mais non de décision, les Allemands consacrèrent la fin de juin et le commencement de juillet à rafraîchir et à reconstituer leurs divisions pour l'offensive décisive. Mais Foch n'était pas pour se laisser surprendre. Au sud des Anglais, Pétain tenait en main toutes les armées françaises ; sous lui, Humbert, Maistre et Fayolle coordonnaient les mouvements des divers groupes d'armées ; ces armées elles-mêmes étaient guidées par des chefs intrépides et savants, Debeney, Degoutte, Mangin Berthelot, Gouraud. Nous étions prêts.

Dès le 7 juillet, Gouraud adressa à ses troupes l'ordre du jour suivant :

" Aux soldats français et américains de la 4e armée.

" Nous pouvons être attaqués d'un moment à l'autre. Vous sentez tous que jamais une bataille offensive n'aura été engagée dans des conditions plus honorables. Nous sommes prévenus et nous sommes sur nos gardes. Nous sommes puissamment renforcés en infanterie et en artillerie.

" Vous combattrez sur le terrain que vous avez transformé, par votre travail et votre opiniâtreté, en une forteresse redoutable. Cette forteresse sera invincible si tous les passages sont bien gardés.

“Le bombardement sera terrible. Vous le supporterez sans faiblir. L'assaut sera rude dans un nuage de fumée, de poussière et de gaz, mais votre position et votre armement sont formidables.

“Personne ne regardera en arrière. Personne ne reculera d'un pas. Chacun n'aura qu'une pensée : en tuer beaucoup jusqu'à ce qu'ils en aient assez.

C'est pourquoi votre général vous dit : « Cet assaut vous le briserez et ce sera un beau jour. »

“GOURAUD”

Cette proclamation eut un immense retentissement en Angleterre et en Amérique. Les journaux l'imprimèrent en gros caractère, l'appelant “le plus magnifique appel donné par un général à ses soldats durant cette guerre.

Le 15 juillet, l'attaque allemande commença. L'armée ennemie comptait vingt-cinq divisions c'est-à-dire plus de trois cent mille hommes.

Gouraud avait fait évacuer secrètement ses premières lignes, celles du massif de Moronvilliers, n'y laissant que quelques postes occupés par des volontaires décidés à mourir pour donner le change aux agresseurs. Nos troupes s'étaient installées tout le long d'une ancienne chaussée romaine qui constituait une admirable position défensive.

Au signal donné, les Allemands commencent le bombardement. Ils couvrent de feux effroyables nos tranchées vides qu'ils rendent inhabitables ; puis ils se lancent à l'assaut.

Lorsque leurs premiers rangs apparurent sur les hauteurs, nos canons tonnèrent à leur tour et la boucherie commença. Ce fut quelque chose d'effroyable.

Le soir de ce premier jour de bataille l'armée ennemie était brisée et à moitié anéantie. Les milliers de cadavres s'amassaient le long de la route romaine, tandis que nos pertes étaient minimes.(1) Lorsque, à la nuit tombante le général vainqueur parcourut au galop nos lignes, il fut salué sur tout son parcours par des acclamations sans fin. Les hommes sortaient des tranchées pour le voir passer.

Il leur adressa la proclamation suivante :

(1) Pertes françaises : 5,000 hommes ; pertes allemandes : 40,000 hommes.

Soldats de la IV^e armée.

“ Dans la journée du 15 juillet, vous avez brisé l'effort de quinze divisions allemandes appuyées sur dix autres.

Elles devaient d'après leurs ordres atteindre la Marne, dans la soirée ; vous les avez arrêtées net là où nous avons voulu livrer et gagner la bataille.

Vous avez le droit d'être fiers, héroïques fantassins et mitrailleurs des avant-postes qui avez signalé l'attaque et l'avez dissociée, aviateurs qui l'avez survolée, bataillons et batteries qui l'avez rompues, états-majors qui avez minutieusement préparé ce champ de bataille.

C'est un coup dur pour l'ennemi. C'est une belle journée pour la France.

Je compte sur vous pour qu'il en soit toujours de même chaque fois qu'il osera vous attaquer, et de tout mon cœur de soldat je vous remercie.”

“GOURAUD”

Arrêtons-nous là. La débacle allemande a commencé. L'armée de Gouraud rivalisant avec toutes les armes alliées, se lance à la poursuite des vaincus. Ceux-ci résistent encore opiniâtrement, mais l'issue de la lutte n'est plus douteuse. Lorsque le 11 novembre 1918, l'armistice fut signée, la quatrième armée, cruellement éprouvée par trois mois de combats incessants, mais victorieuse et ivre de joie, reçut l'ordre de traverser l'Alsace et d'entrer triomphalement dans Strasbourg reconquise.

Hélas ! on l'a dit : “ *Extrema gaudii luctus occupat.* ” le deuil assombrit toujours les plus grands bonheurs. En pleine marche, le général Gouraud apprend la maladie subite de sa mère adorée. Il accourt à Paris ; elle avait déjà rendu le dernier soupir. Il n'eût pas même la suprême consolation d'assister à ses funérailles. Le devoir le rappelait aux frontières.

* * *

Strasbourg n'oubliera jamais la date du 21 nov. 1918. Le jour, brouillé le matin, s'éclaircit vers le midi. Les rues étaient admirablement pavoisées et remplies d'une foule innombrable rayonnante de joie.

A deux heures, les clairons sonnent, les tambours battent aux champs : Pétain, Castelnau, un brillant état-major s'avancent au milieu d'acclamations. Sur la place de la Répu-

blique une estrade était dressée où se tenaient les autorités civiles. Pétain les salue et prend place avec une pléiade de généraux en avant des tribunes.

Bientôt le général Gouraud apparaît, à cheval sabre au clair. Il se poste en face du maréchal pour lui offrir les hommages de l'armée.

Et le défilé commence. Spectacle incomparable de soldats victorieux : zouaves, chasseurs, infanterie, cavalerie, artillerie légère, artillerie lourde, grosses pièces traînées par des tracteurs, le tout dans un ordre admirable. Le défilé prend fin.

Alors Gouraud s'approche du maréchal. Celui-ci ouvre les bras et le presse sur sa poitrine. La mâle figure de Gouraud se contracte, il étouffe ses larmes.

Et pendant que la foule enthousiasmée confond dans un cri immense les deux héros, ceux-ci, le fils en deuil et l'ami fidèle, pensent à la mère absente.

* * *

Le général est peut-être le plus jeune de tous nos grands chefs. Droit, élancé, de taille élevée, portant la barbe noire, l'air sévère, il représente le type accompli de la beauté guerrière. Aussi est-il acclamé des foules et aimé des soldats. Son caractère est élevé, sa piété est légendaire. Sa première visite, lorsqu'il arrive après l'étape au campement est toujours dit-on, pour le Saint-Sacrement.

Fr. ALEXIS, cap.

Nous apprenons que le général Gouraud quitte Strasbourg dont il était le gouverneur militaire, pour occuper le poste de Commissaire Général de la République en Syrie. Le gouvernement ne pouvait faire un meilleur choix.

fr. A.

Entre maîtresses de maison : " Pourquoi permettez-vous à votre bonne de sortir tous les soirs ? " ... — " C'est par économie. Moins elle reste à la maison, moins elle casse. "

Savez-vous que j'ai été nommé bibliothécaire ? " Mes compliments c'est une belle occasion d'apprendre à lire. "

Un émule d'Iberville

Le jeudi, 17 mars 1831, mourait à S.-Roch de Québec, un Canadien de marque, du nom de Frédéric Rolette, qui fut soldat, tantôt dans la marine, tantôt dans l'armée de terre, et qui se distingua d'une manière éclatante en plusieurs occasions.

Né à Québec, en 1783, Frédéric Rolette était le fils de Jean-Joseph Rolette, qui alla s'établir à Nicolet, vers le commencement du siècle et qui y mourut le 19 mars 1828, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

Frédéric Rolette partit de chez son père fort jeune et s'embarqua à bord d'un vaisseau de guerre anglais. Il eut bientôt l'occasion d'assister à plusieurs combats célèbres et d'y montrer son courage. Il prit part, entre autres, au combat du Nil, où il reçut cinq blessures, et à celui de Trafalgar, en 1895, où périt l'illustre Nelson, après avoir remporté une victoire décisive sur les flottes françaises et espagnole réunies. Le sentiment du devoir et les circonstances le forcèrent ainsi de combattre un drapeau que ses ancêtres avaient noblement défendu.

Après sept ans de service sur la mer, Rolette revint au pays et, le 4 octobre 1807, il fut nommé second lieutenant de la marine provinciale canadienne. Il fut promu, le 25 avril, 1812, au grade de premier lieutenant et de commandant du brigantin, le " General Hunter ", qui devait croiser sur le lac Erié. La guerre américaine, qui éclata quelques semaines après, lui permit cette fois de faire servir sa bravoure et son expérience à la défense de son pays. En effet, ce fut Rolette qui ouvrit la campagne par un coup de main qui mérite d'être connu plus qu'il ne l'est.

Le 3 juillet 1812, il commandait le brigantin " General Hunter " et avait l'honneur de faire la première prise sur les Américains. La nouvelle de la déclaration de guerre, par les États-Unis, venait d'être reçue à Amherstburgh, où se trouvait le capitaine Rolette, lorsqu'on lui annonça qu'une voile apparaissait au large. Supposant que c'était le vaisseau qui portait Sir Isaac Brook, attendu depuis plusieurs jours, il s'embarqua dans une chaloupe, avec cinq matelots canadiens pour aller à sa rencontre. Quelle ne fut pas sa surprise, lorsque, à environ un

quart de lieue du vaisseau, il reconnut le pavillon américain, que la hauteur des vagues l'avait jusque là empêché d'apercevoir. C'était le "Cayuga Packet", goélette américaine, armée de deux canons et montée par quarante hommes, y compris une dizaine d'officiers. Eloigné de terre de près de trois lieues, il jugea qu'il lui était impossible de fuir ce vaisseau, qui courait sur lui à pleines voiles. Ne prenant conseil que de son courage et avec une audace extraordinaire il ordonna à trois de ses hommes de prendre leur carabine, tandis que les autres continuaient à ramer de l'avant. Quelques instants les mirent à portée de se faire entendre du timonier américain, qui, voyant leur état de faiblesse, ne fit que sourire à la demande qui lui fut faite d'amener. Une décharge partie de la chaloupe de Rolette abattit presque aussitôt le timonier railleur. La chaloupe de Rolette s'attacha au vaisseau américain, et l'équipage surpris et effrayé par la mort de son pilote, abandonna la manœuvre. Les six braves s'élançèrent alors sur le pont du "Cayuga", s'emparèrent des armes qui y étaient amoncelées et ordonnèrent aux matelots de descendre à fond de cale, où ils furent enfermés avec le restant de l'équipage et les soldats qui s'y trouvaient au moment de l'abordage.

Rolette, armé de deux pistolets, se rendit alors seul auprès des officiers, au nombre desquels se trouvait, dit-on, un officier général ; et il les désarma tous. Il n'y avait que quelques instants que nos braves avaient reconnu le vaisseau américain, que déjà il portait le pavillon anglais.

On dit que, revenus de leur première surprise, les Américains commencèrent à jeter des regards menaçants sur leurs vainqueurs ; mais, par bonheur pour Rolette, le vaisseau dont il venait de s'emparer, se trouvait alors en vue de la côte canadienne, et peu éloigné d'un moulin à vent, autour duquel étaient massées de grandes pièces de bois de sciage qui avaient toute l'apparence d'une fortification. Rolette, avec beaucoup de présence d'esprit, cria de sa meilleure voix au timonier de mettre le vaisseau sous les canons de la batterie ; ce truc eut l'effet désiré. Un bateau canadien venu à son secours dans le même moment, acheva de tranquiliser les *yankees*, qui ne bougèrent plus. Notre héros fit alors triomphalement voile vers Amherstburgh, où il reçut une ovation.

Le vaisseau dont Rolette venait de s'emparer était chargé d'approvisionnements de guerre pour l'armée du général Hull.

Les Américains, faits prisonniers en cette occasion, ne purent qu'admirer un pareil coup d'audace. Aussi, il y a quelques années (*Minerve*, 5 fév. 1868), à l'occasion d'une promenade que fit au milieu d'eux le fils de Rolette, le colonel Johnson, le major Lougham et le lieutenant Kingsbury, de S.-Louis, Missouri, tous trois survivants de cette fameuse capture, lui exprimèrent leur admiration pour la conduite de son père, et s'accordèrent à dire qu'ils ne comprenaient pas comment ils avait été fascinés par lui. "Son regard nous paraissait si farouche dirent-ils, que nous le regardions en tremblant comme des soldats craintifs qui reçoivent des ordres sévères de leur capitaine."

P.-G. R.

(*Bulletin des Recherches historiques*)

VERTE RIPOSTE

M. l'abbé Desgranges assistait un jour, dans une ville du Sud-Ouest, à une réunion que présidait le sous-préfet. Il y avait conférence contradictoire, et M. le sous-préfet ne dédaignait pas d'intervenir dans la discussion. M. Desgranges prend la parole, et lance une phrase sur l'impopularité des gros et moyens fonctionnaires.

Emotion du sous-préfet :

— Mais c'est vous, les prêtres, qui êtes impopulaires !

— Ah ! vraiment ? réplique l'abbé Desgranges. Eh bien ! Monsieur, supposons une chose : que votre traitement soit supprimé comme le nôtre, du jour au lendemain, essayez de le remplacer par l'œuvre... du *Denier des sous-préfets* ! vous m'en direz des nouvelles !

M. le sous-préfet dut rire comme tout le monde, mais M. le sous-préfet riait jaune.

Lili (sept ans) à son petit frère :

— Sais-tu pourquoi l'éléphant a un si grand nez ?

— Non.

— C'est parce que, étant petit, il fourrait toujours ses pattes dedans.

ÉPHÉMÉRIDES CANADIENNES

AOÛT 1920

1 — A Ste Marie de Beauce, dans la salle du Collège, a lieu la deuxième et dernière séance du 3ème Ralliement des Cercles de l'Association Catholique des Voyageurs de Commerce. Plus de deux cents délégués assistaient à cette convention.

— Les délégués de la Presse impériale visitent la ville de Québec et ses alentours.

— On apprend que la Communauté des Frères de la Croix, dont la maison principale au Canada est à Rimouski, vient d'être dissoute par un décret de Rome.

2 — M. C.-A. Ross, de Montréal, au nom du "Royal Cape Breton Yatch Club" et du "Nova Scotia Yatch Club" décide de prendre part à la course pour la coupe America en 1922.

3 — On est à faire, au collège des RR. PP. Jésuites d'Edmonton, Alberta, au coût d'une trentaine de mille piastres, un agrandissement du local, nécessité par les rapides développements de l'œuvre, depuis sept ans seulement qu'elle existe.

5 — Les délégués de la Presse de l'Empire ont actuellement leur conférence à Ottawa. Les délégués suggèrent de faciliter l'emploi du téléphone ou du télégraphe sans fil pour l'usage des journaux.

6 — A Québec décède M. M.-A. Montminy, célèbre photographe de notre ville.

— L'Arsenal de Québec ferme ses portes pour une période de trois mois pour permettre l'inventaire des munitions actuellement dans les magasins militaires de Canada.

— L'association des chefs des services municipaux contre les incendies, dont le congrès vient de siéger à St-Thomas, Ont., choisit la ville des Trois-Rivières, comme lieu de sa prochaine convention.

7 — Le R. P. Rousseau, O. M. I., natif de St Sauveur de Québec, et qui poursuivait, à Rome, ses études théologiques, a remporté "le 3^{ème} prix du Pape", au Séminaire des Oblats dans le Ville Eternelle.

10 — Les grands chantiers maritimes de la Cie Davie, à Lauzon, ferment leurs portes pour une période de temps indéterminée. Plus de 2,000 hommes sont de ce fait sans travail.

— Deux des bourses accordées par le gouvernement provincial de Québec, afin de favoriser des études complémentaires en France, viennent d'être attribuées à l'Université de Montréal; elle en a adjugé le bénéfice à MM. François Vézina et Pierre Dupuis, deux de ses plus brillants gradués.

12 — A l'Hôtel du Parlement de Québec s'ouvre le congrès des inspecteurs d'écoles, sous la présidence de l'hon. C.-F. Delâge, surintendant de l'Instruction publique.

— Des représentants de la finance et de la presse canadienne française de Montréal et de Québec se rendent à Montmagny visiter les vastes usines de la "Machinerie Agricole Nationale Limitée."

13 — Sir John Lougheed, chef du service de rétablissement des soldats, à Ottawa, annonce que l'année 1921 verra le parachèvement complet de la démobilisation des soldats canadiens et de leur réincorporation normale dans la vie civile.

— L'Union Typographique internationale, qui vient d'avoir sa convention annuelle à Albany, N. Y., a choisi la ville de Québec comme siège de sa réunion en 1921.

15 — Cet après-midi, à Montréal, une immense assemblée publique, convoquée par les citoyens irlandais de cette ville, et groupant une foule estimée de 3,000 à 5,000 personnes, adopte une résolution protestant contre le traitement "tyrannique" infligé à Mgr Mannix, en Angleterre. M. Henri Bourassa, l'un des orateurs du jour, tout en appuyant chaleureusement cette initiative, suggère qu'on ferait bien de soutenir de la sorte toutes les causes justes des minorités.

16 — Les compagnies anglaises sous le contrôle des Vicomtes Northcliff et Rothermere viennent de faire l'acquisition de la pulperie « Gulf Pulp and Paper Company », dont les usines sont à Clarke City. Cette

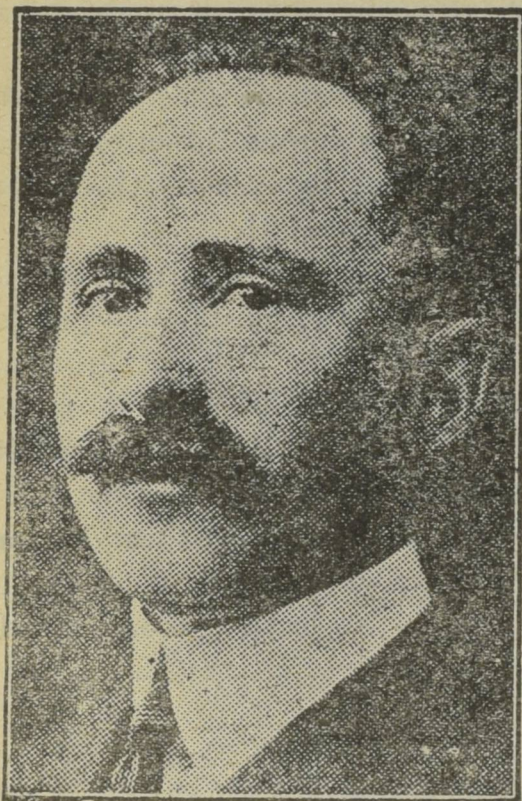
usine fabrique environ 150 tonnes de pulpe par jour.

17 — On mande de Montréal, que Sir Lomer Gouin vient d'accepter de faire partie du bureau de la compagnie « Shawinigan Water and Power », en qualité de directeur.

18 — Le major-général A.-E. Burstall devient Inspecteur-Général avec le rang de Lieutenant-général dans la milice canadienne, en remplacement du Général Sir Arthur Currie qui a démissionné pour reprendre sa charge de principal à l'Université McGill.

20 — Le Capitaine Paul Morency, de Québec, à l'emploi de la Compagnie Price Brothers, de Chicoutimi, est sérieusement blessé à la suite d'une chute d'aéroplane près du lac Ouatchiway. Un guide du nom de Gauthier, que transportait la machine, est tué.

21 — A l'Hôtel-Dieu du Précieux Sang de Québec, après six semaines de maladie, décède M. Eugène Julien, fondateur et gérant de l'importante maison Eugène Julien et Cie. Le défunt qui n'était âgé que de 44 ans, était un grand chrétien et un homme de bien. Il faisait partie du Comité permanent de l'Action Sociale Catholique.



FEU EUGENE JULIEN

— Deux navires, le "Superior City" et le "William S. King" viennent en collision sur le Lac Supérieur. Le "Superior City" coule deux minutes après l'explosion de ses chaudières, et 29 membres de l'équipage périssent.

— Huit postulants de la maison des Pères Blancs d'Afrique, à Québec, s'embarquent à Montréal à bord du « Corsican » pour l'Angleterre et de là au Noviciat de Maison-Carrée, à Alger.

Ce sont les Père Edouard Labrecque, ordonné au mois de juillet, les Frères Landreville, Létourneau, Caumartin, Roy, Bédard, Cabana, et Audet.

— Comme à Québec depuis quelques mois déjà, les syndicats catholiques et nationaux de Montréal ont maintenant leur secrétariat du travail ouvert en permanence. Le siège en a été établi au No 3 de la rue Craig-Est, édifice Robert, où la permanence reste ouverte de 9 heures du matin à 6 heures du soir. M. Gérard Tremblay, journaliste, est le chef du nouveau secrétariat, et il se tient à la disposition des clients, dans ces bureaux, ainsi que MM. J.-B. Delisle et G. Hogue, organisateurs généraux des syndicats catholiques et nationaux pour la région de Montréal.

23 — Une troupe de Mennonites venant de l'Ouest, visite actuellement l'Abitibi, dans l'intention de se fixer dans notre province.

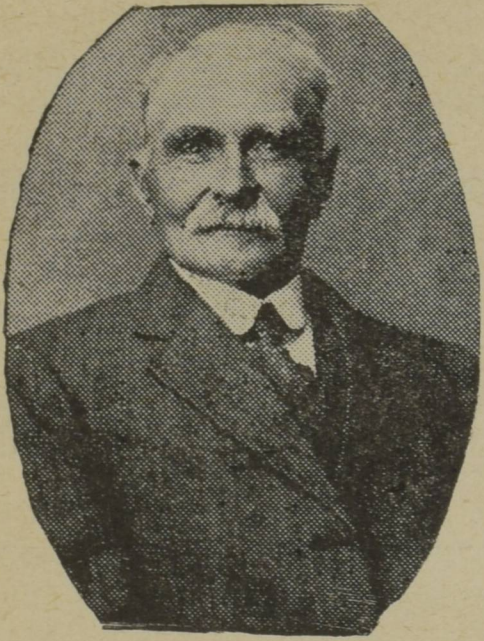
— Le journal *The Gazette* de Montréal annonce qu'à partir du 1er septembre, son prix d'abonnement sera de \$12. par année, et que le numéro se vendra 5 sous.

25 — Les juges du Mérite agricole font connaître les résultats du dernier concours. La médaille d'or est gagnée cette année par M. James Ritchie, de Dewittville, Huntingdon.

— M. Arthur Lachance, C.R., ancien substitut du Procureur général, vient d'être nommé juge en chef de la Cour des Sessions de la Paix en remplacement de feu le juge Chs Langelier.

— Le cabinet nomme aussi Mtres Aimé Marchand, C.R., et Lucien Cannon, substituts du procureur général. Ces nominations prennent effet le 1er septembre.

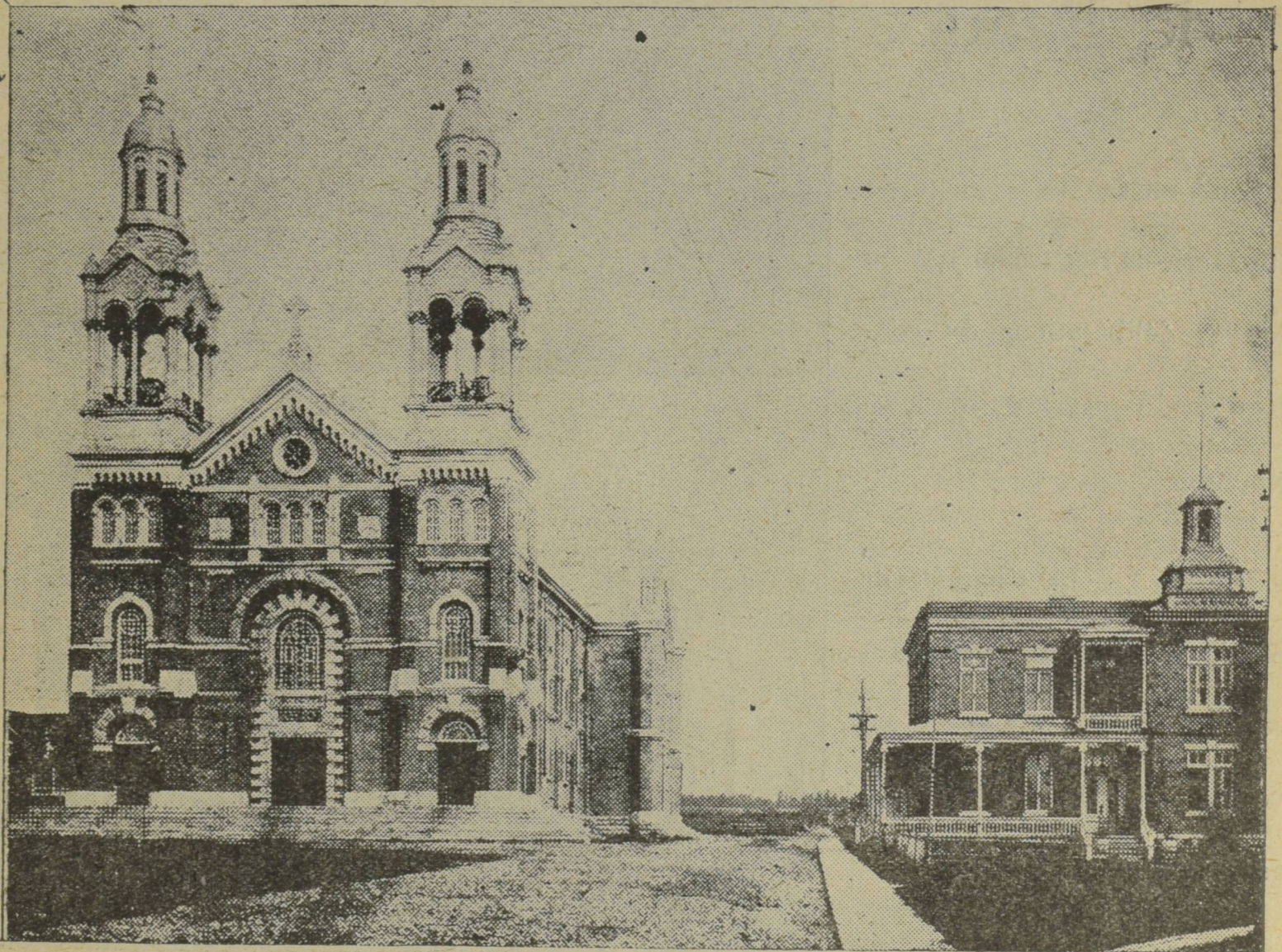
26 — Une importante maison du Texas décide d'expédier par le port de Québec du soufre brut qu'elle distribuera dans la province. Le S.S. "Sheaf Mount" arrive aujourd'hui



M. JAMES RITCHIE



S. EM. LE CARDINAL AMETTE



L'EGLISE DE SAINT-LOUIS DE COURVILLE

dans notre port avec une première cargaison de 8.000 tonnes.

— Un arrêté en Conseil du Cabinet de Québec fixe un nouveau tarif pour la coupe du bois sur les terres de la Couronne. Cette nouvelle loi augmentera de \$1.000,000 les revenus provinciaux. Le nouveau tarif prendra effet le 1er septembre.

25 — L'honorable M. Taschereau, premier ministre de la province de Québec accepte de présider les fêtes de l'inauguration du Monument Cartier, à Québec, le 6 septembre prochain.

30 — La nouvelle de la mort subite de

S. E. le cardinal Amette, archevêque de Paris, afflige douloureusement toute la population canadienne française.

— S. Em. le Cardinal Bégin bénit solennellement la nouvelle église de St-Louis de Courville.

— Un incendie désastreux éclate au Château Richer pendant l'office des vêpres. Six maisons sont détruites et les pertes s'élèvent à \$50.000.

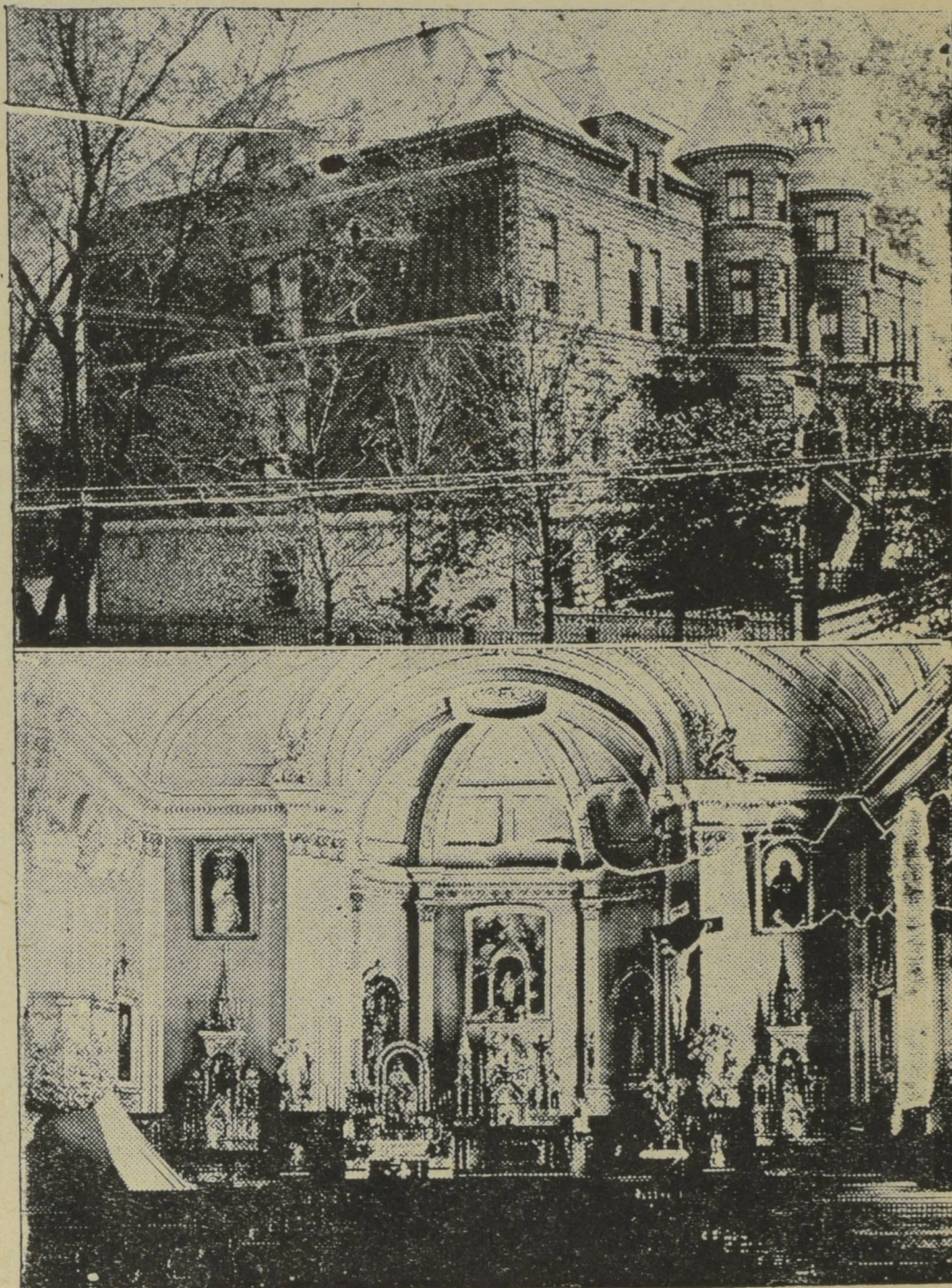
31 — La Commission du Contrôle du Blé cesse aujourd'hui ses fonctions et la vente et l'achat de ce produit deviendra l'affaire des Compagnies privées et des particuliers

A Ste-Marie de Beauce



(En haut) — Le Collège de Ste-Marie de Beauce où ont eu lieu les délibérations du congrès des Voyageurs de commerce.

(En bas.) — La Chapelle de Ste-Anne, à Ste-Marie de Beauce, où a été dite la messe d'ouverture du congrès des voyageurs de Commerce.



Gauseries Scientifiques

La pression des explosions

QUELS sont les phénomènes qui se passent à l'intérieur d'un cylindre de moteur, ou dans l'âme d'un canon ?

La pression du gaz, au moment de l'explosion, atteint, pendant une courte durée, une valeur considérable : plusieurs dizaines d'atmosphères dans le cylindre des moteurs à explosion, plusieurs milliers d'atmosphères dans l'âme du canon.

La mesure exacte de ces pressions est nécessaire à l'ingénieur.

Pour les moteurs, le problème est résolu complètement, par l'indicateur de Watt. C'est un cylindre minuscule, qu'on fait communiquer avec le cylindre du moteur ; alors les gaz du moteur pressent sur un petit piston équilibré par un ressort ; plus la pression est forte et plus le petit piston est déplacé, et ses mouvements s'enregistrent sur un cylindre tournant. La courbe résultant indique quelle est la pression correspondant à chaque position du piston-moteur : pression d'abord très élevée, qui diminue ensuite jusqu'à zéro à mesure que le piston moteur vient à fond de course.

Pour les canons, le problème n'est résolu qu'incomplètement. La pression de l'explosion s'établit, puis diminue avec une telle soudaineté, qu'il n'est point possible à un appareil enregistreur du type précédent d'en suivre les variations successives. On est réduit à mesurer seulement la valeur maximum de l'explosion, en un point considéré. On emploie pour cela des manomètres à écrasement ou crushers. Comme dans l'indicateur de Watt, la pression s'exerce sur la tête d'un petit piston léger et tend à l'enfoncer ; seulement, ici le piston n'est pas équilibré par un ressort élastique, mais par un petit cylindre en cuivre ; celui-ci, sous l'effet de la pression, s'écrase, et la pression se déduit de la déformation subie par le cylindre de cuivre.

Or, on a désormais bien mieux que cela. Deux savants physiciens anglais du laboratoire Cavendish ont élaboré une méthode pour la mesure des pressions élevées et très rapidement variables, qui rendra de grands services pour l'étude des explosions et des problèmes de balistique interne.

La méthode est purement électrique, et c'est ce qui fait son intérêt dans le cas présent : elle échappe, en effet, par là, au vice commun de toutes les méthodes qui comportent des organes mécaniques, lesquels, si légers soient-ils, ont une inertie qui les empêche de suivre exactement les variations de phénomènes pratiquement instantanés.

Elle n'est d'ailleurs que l'application ingénieuse d'un phénomène curieux découvert en 1883 par le physicien français Pierre Curie, et dénommé par lui piézo-électricité, ce qui signifie : électricité engendrée par la pression.

En effet Curie trouva, non point d'ailleurs par hasard, mais guidé par les lois physiques déjà connues, qu'une lame cristalline de quartz ou de tourmaline soumise à une pression développe, sur ses deux faces opposées, de l'électricité, positive sur une face, négative sur l'autre face, la quantité d'électricité engendrée étant en rapport avec la pression. On recueille cette électricité au moyen de deux plaques métalliques appliquées sur les deux faces, opposées du cristal, et on mesure la quantité d'électricité au moyen d'un autre appareil approprié. Voilà quel est le principe du nouveau dispositif mesureur et enregistreur de pression.

Mais voici maintenant un aperçu des résultats obtenus dans son application à l'étude des mélanges tonnants.

Quand dans un vase clos en laiton, on fait exploser un mélange d'hydrogène et d'oxygène à la pression ordinaire, les deux gaz étant dans la proportion voulue pour se combiner totalement en vapeur d'eau soit deux volumes d'hydrogène pour un volume d'oxygène, l'étude de la courbe des pressions montre que la pression maximum est atteinte au bout d'un laps

de temps excessivement bref, un 16,000e de seconde; après quoi elle s'abaisse graduellement.

Si les deux gaz sont additionnés d'un peu d'air, l'élévation de pression est plus lente et moins prononcée; en présence d'une forte proportion d'air, le maximum de pression est atteint en un 400e de seconde, c'est-à-dire que l'explosion est quarante fois moins brusque que dans le premier cas.

La méthode nouvelle de mesure est susceptible de jeter une lumière nouvelle sur les phénomènes d'explosion, pour l'utilité non seulement des savants, mais aussi des ingénieurs et des industriels.

Le bourdonnement des fils télégraphiques et téléphoniques

LES fils aériens font entendre parfois une musique monotone, un bourdonnement qui se change en une rumeur sonore quand on applique l'oreille contre un poteau de support en bois. Si les lignes prennent appui sur les maisons, force est d'amortir le bruit au moyen de sourdines, de modèles variés.

Ce concert de musique intermittent, gratuit et lancinant, a posé à plusieurs générations d'ingénieurs électriciens un petit problème de physique passablement vexant. Il ne faut pas croire, en effet, qu'on l'ait élucidé du premier coup. Naguère encore, on discutait ferme sur la cause de ces vibrations des fils. Le vent disait-t-on, ne peut être considéré comme provoquant ces bruits, puisque, par air violemment agité, il arrive qu'on entend aucun bruit, tandis qu'au contraire, par temps calme, les sons sont rendus parfois intenses. Volontiers, on admettait que le bourdonnement des fils annonce le mauvais temps; lorsque les sons sont graves, le changement de temps arrive dans les deux jours; lorsqu'ils sont aigus, en quelques heures. La règle n'est peut-être pas exacte, du moins elle a le mérite d'être assez précise.

En l'absence d'un vent local notable expliquant les vibrations des fils, certains météorologistes se rabattaient sur les "vibrations microsismiques" causées par l'approche d'une dépression barométrique: quand le centre d'une dépression atmosphérique se trouve encore à des centaines de kilomètres, on constate par les pendules horizontaux très sensibles servant à enregistrer les tremblements de terre lointains, que le sol se trouve agité de légères vibrations; on a donc supposé que les dites vibrations du sol se communiquent aux poteaux télégraphiques, et par eux aux fils.

Il n'est peut-être pas besoin d'aller si loin pour trouver l'explication suffisante du bourdonnement des fils. Un ingénieur italien, L. Respighi, en a fait une étude complète en envisageant simplement l'effet du vent local sur les fils.

Il s'agit, d'après lui, de vibrations transversales harmoniques dues au frottement de l'air, qui agit en guise d'archet de violon sur les fils tendus; le phénomène est sous la dépendance de multiples éléments, dont les uns concernent la ligne, la nature, la dimension et la tension du fil, et dont les autres sont d'ordre météorologiques; notamment il faut que le vent souffle en direction à peu près normale au fil, que sa vitesse soit modérée, de l'ordre de 1 à 4 mètres par seconde, et que cette vitesse, soit pratiquement constante, c'est-à-dire que le vent souffle régulièrement et non par rafales.

C'est donc à bon droit qu'on assimile ce phénomène à celui de la harpe éolienne, renouvelée sinon des Grecs, du moins des Byzantins, instrument à cordes que l'on dispose dans les jardins, à charge pour le vent d'y jouer ses improvisations étranges.

M. Respighi préfère assimiler l'action du vent à celle de l'archet du violoniste, et il pousse la comparaison jusqu'au détail. Ainsi l'archet attaque les cordes à angle droit, et on constate de même, sur les tours des centraux téléphoniques d'où se détachent des faisceaux de fils aériens, que les vibrations affectent les seuls fils qui sont à angle droit avec le vent régnant. L'archet doit effleurer les cordes lentement et légèrement si la main de l'artiste était trop rapide ou trop lourde, les vibrations seraient étouffées; de même, par augmentation de la vitesse, il arrive un moment où le vent amortit les vibrations au lieu de les amorcer.

On peut vérifier l'hypothèse précédente par des expériences directes, soit en excitant des

vibrations dans une ligne artificielle, sans autre archet que le courant d'air créé par un ventilateur, soit en excitant des vibrations sur une ligne télégraphique réelle au moyen d'un archet de violon.

En effet en attaquant avec un archet, au voisinage de l'isolateur de soutien, un fil télégraphique, on détermine un bourdonnement intense ; la portée de fil d'acier ou de bronze vibre d'un bout à l'autre, même si elle a une longueur de 50, 200 ou 400 mètres. Toutefois le bourdonnement ne s'établit qu'au bout de quelques secondes après l'attaque de l'archet et il se prolonge aussi un certain temps une fois l'archet arrêté. En outre, étant donnée la longueur du fil, la vibration fondamentale a une période trop longue pour être perceptible à l'oreille ; on n'entend qu'un mélange confus de notes harmoniques qui se superposent comme les vagues d'une pièce d'eau ridée par le vent.

Ces vibrations des fils ont une petite longueur d'onde, de l'ordre d'un mètre, et donc bien inférieur à la portée totale. Leur amplitude est infinitésimale ; elle en impose par leur bruit, mais en somme, il suffit du plus léger coup d'archet pour les amorcer et les entretenir. Ainsi, soit le cas d'un fil de bronze de 1.25 millimètre de diamètre, de 50 mètres de longueur, posé sous une tension de 20 kilogrammes : pour le faire vibrer, il suffit de l'effleurer avec l'archet à une vitesse de 15 centimètres par seconde, l'archet appuyant avec un effort de 25 grammes. Or, en gros, cette action mécanique de l'archet équivaut à l'action d'un vent d'une vitesse de moins de un mètre par seconde, exerçant sur chaque section de fil de 10 mètres de longueur un effort total d'un gramme.

En somme, l'élément essentiel est la vitesse du vent ; sa valeur doit être comprise entre des limites fort étroites ; un vent un peu trop fort amortit et éteint les vibrations. La direction du vent compte aussi pour beaucoup ; un vent soufflant à 45° produit déjà moitié moins d'effet qu'un vent soufflant à angle droit. Le bruit dépend aussi de la température, laquelle modifie l'allongement et la tension des fils et influe donc sur la hauteur des sons ; celle-ci varie évidemment avec le diamètre, la longueur, la nature et la tension de pose des fils. Par exemple un gros fil et un fil fin, à toutes autres conditions égales, ne donnent pas la même note ; un fil d'acier donne une tonalité

moitié plus haute qu'un fil de bronze ; un fil d'acier de 2 millimètres et un fil de bronze de 1,25 millimètre donnent la même note.

Par l'étude physique des causes du bourdonnement des fils, M. Respighi a été conduit à imaginer un nouveau type de sourdine, agissant à la fois par inertie et par frottement. Les applications qui en ont été faites à Rome, où le réseau téléphonique est constitué par des fils aériens, ont prouvé son efficacité.

C'est un tube métallique léger, fendu en long, pour pouvoir être enfilé sur le conducteur téléphonique ; à chaque bout on enfonce un bouchon en caoutchouc ou en liège, muni d'une fente radicale et d'un trou suffisamment grand pour que le système me porte librement sur le fil et puisse répondre aux vibrations du fil par ses oscillations propres. On veille d'ailleurs à ce que ce soit par construction, soit par un réglage convenable, la période d'oscillation de l'appareil soit différente de la période de vibration des fils : il en résulte que l'énergie vibratoire des fils, qui n'a qu'une valeur limitée, s'amortit et se dissipe en se communiquant à la sourdine et en faisant intervenir des frottements supplémentaires. La sourdine forme donc comme un barrage qui empêche les vibrations d'atteindre l'isolateur du support.

Un simple rouleau de carton ou de toile cirée, etc., enroulé et ligaturé autour du fil, ferait également l'affaire.

Voici l'ordre de dimensions à observer : longueur, 10 à 15 centimètres ; diamètre, 15 à 20 millimètres. Le poids doit varier d'après la grosseur des fils ; pour le déterminer, on évaluera ce que pèse un mètre de fil de fer, ou de fil de plomb autour du tube pour augmenter l'inertie du système. En pratique, on emploiera suivant la grosseur des fils, trois types de sourdines pesant respectivement 20, 50 et 100 grammes.

A quel endroit loger la sourdine ? En pratique, au voisinage de l'isolateur. On pourrait la faire un peu plus légère, si on la logeait à quelques distance de l'isolateur, à l'endroit précis qui correspond au premier ventre de vibration. Il faut doubler la protection, en mettant des sourdines aux deux extrémités de chaque portée, ou, ce qui revient au même, de part et d'autre de chaque isolateur de soutien, partout où il y a lieu de supprimer le bourdonnement.



Goin de l'Ouvrier



Le syndicat catholique

Voici la déclaration de principes des Syndicats catholiques libres de l'Isère (organisation catholique française) approuvée par l'évêque de Grenoble, adoptée par les Syndicats catholiques du Nord de la France et de la Belgique, et qui exprime en termes très clairs ce que doit être au Canada comme en Europe, l'organisation ouvrière telle que la désire l'Eglise :

I. Définition.—Le Syndicat est une association professionnelle créée pour régler et améliorer les conditions du travail et défendre les intérêts de la profession qu'il représente. Il remplace l'effort inefficace des individualités. Toute l'action du Syndicat doit être strictement cantonnée dans l'action professionnelle et ne s'en départir dans aucun cas.

II. Principes.—Pour traiter les questions professionnelles et résoudre les conflits des diverses écoles économiques, les Syndicats libres prennent pour guide la doctrine sociale catholique et basent leur action sur les règles morales du christianisme. En matière sociale, la neutralité ne peut exister, car toute question sociale est, en même temps qu'un problème économique, une question religieuse. Cette base religieuse et morale impose aux Syndicats libres le respect de la religion, de la famille et de la propriété ; elle leur impose encore la condamnation du principe de la lutte des classes, de l'action directe, de l'atteinte à la liberté du travail, du sabotage et du boycottage.

III. Recrutement.—Par le fait même de leur inscription les membres des Syndicats libres adhèrent à la présente doctrine syndicale. Persuadés que cette unité de doctrine, en supprimant les divergences de vues, permet la coordination des efforts et donne seule une puissance d'action véritable, les Syndicats libres ne croient pas à la doctrine de pénétration d'après laquelle ils devraient ouvrir leurs rangs, dans l'espoir de les convaincre, à des ouvriers animés d'idées religieuses et sociales

contraires aux leurs. Ils tiennent cette doctrine pour dangereuse et affaiblissante, la croient nuisible au point de vue professionnelle et susceptible de ruiner la confiance et l'estime tant du côté ouvrier que du côté patronal.

V. Formation.—Les Syndicats libres doivent donner à leurs membres par des conférences des cercles d'études, des discussions professionnelles, une instruction sociale qui leur permette de connaître et de discuter les questions économiques et corporatives, et leur révèle la force dont ils disposent pour réaliser des réformes légitimes et possibles.

VI. Capital et travail.—Pour trancher les différends, éviter les conflits et collaborer au progrès industriel et corporatif, les Syndicats libres doivent tendre à établir l'entente entre le capital et le travail par l'établissement de Conseils d'usine, de Commissions mixtes, de Conseils de travail, et de tout organe permanent d'entente, d'arbitrage et de conciliation. Ils doivent encore favoriser la conclusion des contrats collectifs de travail partout où d'organisation professionnelle fournit au patronat des garanties morales et matérielles suffisantes.

VII. Salaires.—Les Syndicats libres reconnaissent la légitimité du régime du salariat. Ils croient ce régime perfectible par l'organisation professionnelle, qui peut limiter la concurrence et intervenir pour la fixation du juste salaire. Ils réclament l'égalité de salaire à travail égal pour l'homme et la femme et croient nécessaire la fixation du juste salaire. Ils réclament l'égalité de salaire à travail égal pour l'homme et la femme et croient nécessaire la fixation par des Comités compétents d'un minimum de salaire pour certains travaux féminins.

VIII.—Grèves. Les syndicats libres admettent le droit de soutenir des revendications légitimes. En raison des conséquences funestes découlant souvent de l'exercice de ce droit, la grève ne peut être votée que lorsque tous les moyens de conciliation auront été épuisés. Le vote doit avoir lieu à une majorité des trois

quarts des membres de la corporation intéressée. Avant et durant le conflit, les Syndicats libres doivent élire, pour discuter avec les patrons, des représentants autorisés de la profession, et n'abandonner en aucun cas leurs intérêts à des délégués étrangers à la profession ou à la région.

Un dentiste célèbre donne un \$10. à son fils et, avec émotion : « Mon fils, pensez au prix de quelles souffrances votre père a acquis cet argent. »

Si vous ne vous taisez immédiatement, je vous donne un coup de pied »—« Je voudrais bien voir »—« A l'endroit où je vous le donnerai, ce sera impossible. »



GROUPE DE JEUNES ASPIRANTS MISSIONNAIRES DU POSTULAT DES PERES BLANCS QUI SONT PARTIS POUR ALGER.

EN BAS — (de droite à gauche.) — Frère Roy, Fr. Bédard, Rév. P. Fillion, supérieur du Postulat de Québec, Fr. Cabana, Fr. Audet.

EN HAUT. — (de droite à gauche.) — Fr. Létourneau, Rév. Père A. Cébron, du Postulat de Québec, Fr. Labrecque, Fr. Caumartin.

Science Ménagère

Les bains

IL EST prouvé que les bains sont excellents pour la santé non seulement pour les hommes et les jeunes gens, mais aussi pour les dames et demoiselles. Après une journée de chaleur et de fatigue et de travail, rien ne repose autant qu'un bon bain. Pris régulièrement ou non, au moins fréquemment, il nous prémunit contre le rhume, la toux, les maux de gorge et de poitrine. Il produit en outre un effet tonique très prononcé, il augmente l'appétit et facilite la digestion.

Tous les citadins qui, en été, fuient les grandes villes pour venir à la campagne se griser d'air pur et de fraîcheur, se font une règle de ne jamais manquer le bain quotidien. On fait jouer les enfants dans l'eau et on y prend soi-même de nombreux ébats. C'est assurément parce qu'on en a reconnu les bienfaits et les avantages incontestables.

Que toutes celles d'entre nous qui ont la bonne fortune de demeurer près d'un lac, près d'un des si nombreux et si beaux lacs de la Province de Québec, près d'une rivière ou même d'un ruisseau un peu profond, sachent donc en profiter et aillent s'y plonger, s'y rafraîchir et s'y restaurer aussi souvent qu'elles le pourront, c'est à-dire à peu près tous les jours, quand il fait assez beau et assez chaud. On s'y habitue très vite, on s'en trouve fort bien et l'on vient à ne plus vouloir s'en passer.

Cependant, en cela comme en toutes choses, il faut user de sagesse et de mesure.

D'abord, il faut, pour aller se baigner, que l'état de santé le permette ; c'est la première condition.

Ensuite, il ne faut pas que l'eau soit trop froide, ni que nous soyons tout en sueurs.

Il ne faut pas non plus séjourner trop longtemps dans l'eau ; vingt ou trente minutes suffisent.

Il faut y remuer constamment, marcher et

se donner du mouvement, surtout si l'on ne sait pas nager. Il serait bon que tous les enfants apprissent à nager.

Il faut aussi avoir soin de se couvrir convenablement au sortir du bain, afin d'éviter les refroidissements.

Il ne faut pas se baigner trop vite après les repas, mais laisser un intervalle de trois heures au moins entre le repas et le bain.

Le meilleur temps pour prendre un bain à la rivière ou à l'eau courante, c'est vers 11 heures du matin ou vers 5 heures de l'après-midi.

Inutile de recommander en outre la plus grande prudence afin d'éviter les passages dangereux ou profonds, les remous, le courant trop rapide. N'aller *jamais, jamais* dans un endroit qu'on ne connaît pas, dont on n'est pas sûr et qui n'a pas été exploré auparavant par des nageurs expérimentés.

Ai-je besoin d'ajouter que les lois de la morale doivent être scrupuleusement respectées ? Les mères ne sauraient se montrer assez sévères sur ce point. Il faut être *toujours, en tout, et partout* modestement vêtues. Un costume de bain est facile à faire et ne coûte presque rien. Peu importe qu'il soit chic et joli, mais il *doit* être décent.

Il ne faudrait pas qu'une jeune fille allât seule au bain. Ce ne serait pas convenable et s'il survenait quelque accident, elle courrait de grands dangers. D'un autre côté, il ne faut pas s'y rendre en compagnies trop nombreuses et, surtout, composées d'étrangers.

Mais toutes ces réserves faites, il n'en reste pas moins certains que les bains sont à recommander et à encourager.

Et, à ce sujet, laissez moi vous citer, pour finir, cette jolie phrase de la Baronne Staffe qui en résume, avec élégance et justesse, les principaux avantages : " L'eau a la vertu de dissiper toute fatigue, de détruire la maladie naissante et, en nous faisant un corps propre, de nous rendre l'âme plus pure ". M. P.



GRUPE D'INSPECTEURS D'ÉCOLES ET D'OFFICIERS DU DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE QUI ONT ASSISTÉ AU CONGRÈS DES INSPECTEURS D'ÉCOLES, TENU AU

PARLEMENT, LES 12 ET 13 AOUT.

On remarque sur la 1ère rangée: l'hon. C. Delâge, surintendant de l'Instruction publique, M. C.-J. Magnan, inspecteur-général des écoles; M. J.-C. Miller, président de l'Association des Inspecteurs d'Écoles, M. C.-J. Simard, sous-secrétaire provincial, M. J.-N. Miller, secrétaire français du département de l'Instruction Publique, M. G.-E. Marquis, chef du Bureau des statistiques, MM. les Inspecteurs G. Vien, L.-P. Goulet, etc.

AU GOIN DU FEU

POUR S'AMUSER

La Direction de l'*Apôtre* donnera deux prix de une piastre chacun à ceux qui enverront toutes les solutions justes des jeux d'esprit de chaque mois. Le rébus fera maintenant partie du concours. Les prix seront tirés au sort et nous publierons les noms des heureux gagnants. Les réponses devront être mises sur une feuille spéciale et adressées à M. le Directeur de l'*Apôtre*, 103 rue Ste-Anne, Québec, Canada.

REPONSES AUX JEUX D'ESPRIT D'AOUT

DEVINETTES

10. — Les lettres les plus vieilles de l'alphabet sont les lettres A. G. (âgées).
2. — Un soufflet.

MÉTAGRAMME

Douleur — Douceur.

MOT DÉCROISSANT

PEAU
EAU
AU
U

REBUS NO 7

La nécessité fait faire de grandes choses.
Mot à mot : L'âne E. C. — Site E — faix ferre 2 grand — D E chaud — Z E.

A trouvé toutes les solutions justes: M. Pierre Caron, Division des abeilles, Ferme Expérimentale, Ottawa.

CONCOURS No 13

DEVINETTES

1 — Je suis Grec de naissance et j'habite Lyon ?

2 — Sans être égal à Dieu, ma puissance est grande, car tout par moi commence et par moi se termine ?

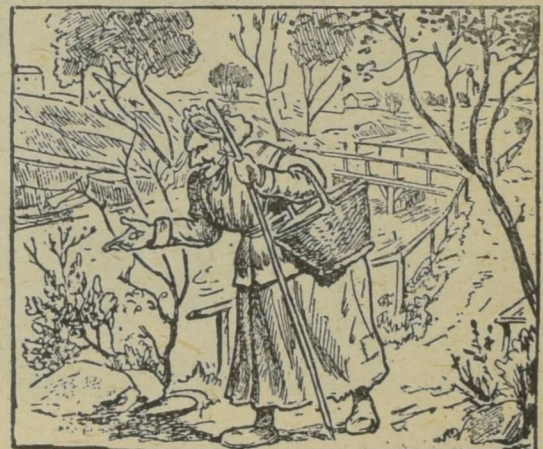
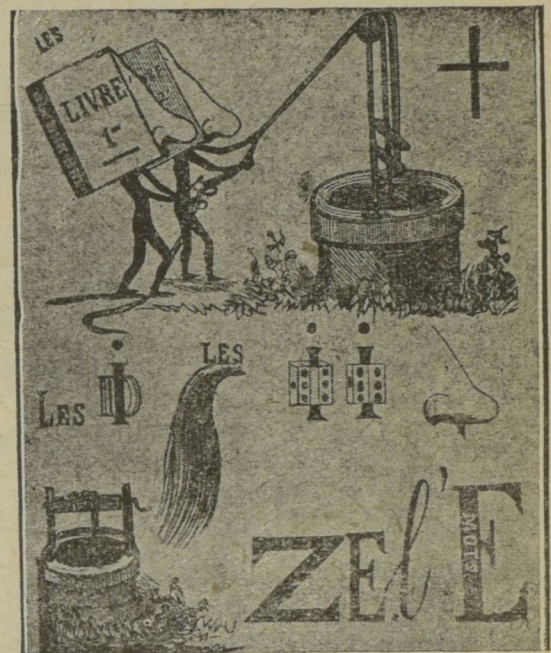
ENIGME

Je suis le noir enfant d'un père tout radieux;
Sans ailes je m'élève et je touche à la nue;
Sans motif de chagrin je fais pleurer les yeux.
A peine me voit-on que je suis disparue.

LOGOGRIPHE

Je suis un animal qui t'empoisonne, si tu m'arraches mon cœur.

REBUS NO 8



Où est le passant auquel cette pauvre femme demande l'aumône ?



Où est donc le monsieur qui vient de tomber et qui s'est fait si mal à la tête ?

La bibliothèque d'une jeune fille de vingt ans

— LOUIS VEUILLOT (1813-1883) de François Veillot (Bonne Presse : 2 fr.). — “ Dans ces pages richement illustrées et pleines d'enseignements — dit “ Franc ” dans la CROIX — on trouvera contés avec piété filiale les délicieux récits des origines, de la conversion, de la vie de famille de Louis Veillot. L'auteur n'a pas manqué d'insérer dans la narration de ces événements touchants les plus belles perles de l'écrin littéraire du célèbre écrivain. Il a aussi et surtout résumé la grande lutte pour la vérité de ce soldat de la plume. Pour le préparer à cette bataille Dieu le fit passer par la rude épreuve de la privation, du dur labeur de la vie au milieu du néant de l'incroyance. Puis, le prenant par la main, il le conduisit dans la pleine lumière de la vérité. Ce livre relate brièvement mais clairement, toutes ces luttes, en des pages qu'on se fera un bonheur de lire, de conserver et de méditer. ”

— LETTRES DE MADAME DE SEVIGNE (Desclée : 4 fr.) — Tout est savoureux et sain dans ce volume ; le choix des morceaux, de tous points irréprochable, est en outre fort habile ; tout se tient et se complète ; les lettres se suffisent ou s'entr'aident, et si une explication est nécessaire, c'est Mme de Sévigné qui la donne, par des fragments mis en note, de lettres antérieures ou postérieures. Ces lettres “ choisies ” ne se bornent pas à nous mettre

en contact avec les célébrités du grand siècle, elles nous renseignent sur l'état des institutions et des esprits à cette époque. Tout ce qui s'est passé revit en mille anecdotes et s'illumine des étincelles jaillissant de la plume toujours un peu frondeuse de la marquise. Frondeuse, elle l'avait été, et c'est pour cela sans doute et pour son dévouement aux Pomponnes qu'elle fût, ou plutôt qu'elle se crut janséniste. Quoiqu'il en soit, son enthousiasme pour Nicole, Arnaud, Saint-Cyran, Pascal, et son admiration pour leurs plus dangereux ouvrages exigeaient des réserves, voire des répliques. Les éditeurs se sont fort habilement tirés du péril en faisant rectifier par des contemporains les appréciations un peu étourdies de la marquise.

— VIE DE SOEUR THERESE DE L'ENFANT JESUS, racontée par elle même (Libr. Saint-Paul, 6 rue Cassette, Paris). — Est-il besoin de recommander ce livre à nos lectrices ? Toutes l'ont lu, certainement ; mais toutes ne le possèdent peut-être pas encore dans leur bibliothèque. Indiquons donc ici les diverses éditions de l'ouvrage ; VIE DE SR THERESE DE L'ENFANT JESUS, édition complète illustrée : franco, 9 fr. 50. — UNE ROSE EFFEUILLEE, édition abrégée : franco, 5 fr. 20 ; autre édition plus abrégée : franco, 1 fr. 90. — PENSÉES DE SOEUR THÉRÈSE DE L'ENFANT JESUS : franco, 2 fr.

Bavarde

(Monologue)

JE suis très bavarde, très bavarde, paraît-il, et cette semaine j'ai dit deux choses affreuses qui pouvaient — l'une d'elles surtout — causer des malheurs.

Quels malheurs ? Je n'en sais rien. Ce que je sais bien, c'est que maman a pleuré, que Charlotte me boude, et que papa m'a passé au cou un lacet avec — Oh ! c'est horrible !... — avec deux grandes langues en drap rouge. Je dois porter ces langues pendant un mois, pendant trente jours, si vous préférez. Tout le monde les regarde, et Black, hier, s'est jeté dessus. S'il avait pu les manger ! Hélas ! non. Black est très fin. Il a vu tout de suite que ce

n'était pas de la viande, et il est parti en faisant la moue.

Vous demandez ce que j'ai dit ? La vérité. Mais les enfants doivent garder le silence quand il y a du monde et qu'on ne les interroge pas. Or, il y avait du monde, et...personne ne faisait attention à moi.

Voici : ma soeur Charlotte — Lotte, comme on l'appelle toujours — va se marier bientôt avec M. Francval, un charmant capitaine de chasseurs, dont l'uniforme me ravit. Lotte est très belle ; un teint blanc comme du lait, une petite bouche comme une fraise mûre, de grands yeux bleus comme des myosotis, des cheveux blonds comme les épis d'août. Ce sont ces cheveux qui...

Lotte les frise par devant pour les faire "mousser" et leur ajoute une queue longue, épaisse, que maman a payée très cher. Chaque matin je m'amuse beaucoup à voir les différents chignons que Lotte fabrique avec cette queue. D'abord elle la peigne, la parfume d'essence de jasmin, puis elle la partage en quatre, six, huit, dix. Un jour, il y a des bouclés ; un autre jour des tas de petits rouleaux ; un autre jour encore — et c'est ce que je préfère — un gros nœud dans lequel ma sœur pique des épingles superbes. Pour finir, elle prend sa glace à trois compartiments, se regarde au moins un quart d'heure et sourit. La coiffure est donc achevée !

Donc lundi nous étions en grande partie de campagne chez tante Vinière. Il y avait bien quarante personnes, et après un beau dîner sur la pelouse, on s'était mis à jouer au croquet. Les gens âgés, Black et moi, regardions les jeunes qui poussaient les boules, riaient et se disputaient gentiment.

De l'avis de tout le monde, Lotte et M. Francval étaient les meilleurs joueurs : on les applaudissait tant et plus. Une partie allait finir quand, tout à coup, Marcelle Drien poussa un petit cri : la branche d'un lilas venait d'accrocher son chignon au passage et...patatras, tous les cheveux se déroulaient, brillants, et noirs comme un flot d'encre. Il y en avait si long, si épais que c'était très joli.

— Un manteau royal, disaient les messieurs.

Bien vite, Marcelle ramassa les peignes, les épingles ; plus vite encore, elle arrangea une toque, un diadème, je me sais quoi de charmant. Cela m'intéressait beaucoup trop...puisque me voilà criant :

— Marcelle, vous ne vous coiffez pas du tout comme ma sœur. Lotte met ses cheveux sur son genou ; quand ils sont bien peignés, elle les ajoute à ceux de sa tête.

Un grand silence !... Ensuite des rires. Maman était très pâle, Lotte très rouge. Et M. Francval, qui regarde toujours ma soeur, tortillait sa moustache d'un air drôle, les yeux fixés sur la charmille. Pourquoi, je me le demande encore.

Au retour, tandis que ma soeur pleurait comme une fontaine, maman m'a grondée très fort, et a terminé ainsi :

— Lotte n'ayant pas beaucoup de cheveux en ajoute d'autres pour faire tenir son chapeau. Mais cela ne se raconte pas.

— Cela me serait bien égal de "raconter" qu'on m'ajoute des cheveux.

On n'a rien répondu. Mais, papa est allé chercher un de ses vieux pantalons, a taillé dedans une grande langue, y a mis un cordon, et me l'a passé au cou.

— Voilà pour t'apprendre à garder le silence.

Le ton était celui qu'il prend pour donner des ordres à son bataillon. C'était à mourir de peur...

Pendant deux jours je n'ai pas ouvert la bouche. Me voyant si sage, on a décidé que j'assisterais au grand dîner donné en l'honneur des fiançailles de Lotte...

C'était hier ! J'étais contente. Songez donc il y avait des écrevisses toutes rouges, une sauce toute blanche qu'on appelle sauce mousseline et pour le dessert, des petits pots de crème au chocolat ; puis beaucoup de gâteaux et de bonbons. J'avais une robe rose et mes souliers découverts. On m'avait placé entre Miss et tante Jenny aussi sévères l'une que l'autre. Dès que j'ouvrais les lèvres pour parler, vite, un coup de pied ou :

— Taisez-vô.

Ceci était très ennuyeux, mais j'oubliais cet ennui en regardant la table, superbe, vraiment, avec tous ses plats, toutes ses lumières, toutes ses fleurs.

Les grandes personnes mangeaient beaucoup, buvaient beaucoup, parlaient peu. Je ne comprenais pas ce qu'elles disaient : Les messieurs et les dames causaient à la fois. Cela faisait comme un grand murmure qui ne finissait jamais. Au dessert, pourtant, il s'est posé une question..Alors chacun à son tour

s'est mis à raconter ses achats artistiques de l'année.

M. de Vermont : une statue en marbre blanc. Le Dr Sonier : des faïences. M. Darnoy : un vieux livre, très ancien. Mme Dauvy : une lampe romaine. M. Assart : une médaille toute verte à force d'être restée dans la terre. M. Francval : des armes japonaises. Mme d'Uriel : des dentelles d'Alençon (je crois).

Quand ce fut le tour de maman elle dit :

— Je n'ai rien acheté et suis presque honteuse de l'avouer.

Cette pauvre maman ! J'ai eu pitié d'elle et me voilà criant :

— Tite mère, tu ne te souviens donc pas ? Tu as acheté une dent mécanique montée sur or.

Et...cela recommence comme pour le chignon de Lotte : un silence, des rires, la mine fâchée de papa, de maman, de ma sœur. En plus, un coup de pied de tante Jenny, et Miss sur le point de se trouver mal.

On ne s'est pas occupé de moi, on ne m'a rien dit jusqu'à ce matin. Mais ce matin, maman n'a pas voulu m'embrasser. Papa est retourné chercher son pantalon rouge, a taillé une deuxième langue, encore plus grande que la première, et, sans un mot, me l'a pendue au cou... près de l'autre... Je pleurais bien fort. Au lieu de me consoler Lotte a pris ses grands airs :

— Petite peste ! tu mériterais trente langues au lieu de deux, et un écriteau avec ce mot : "Bavarde".

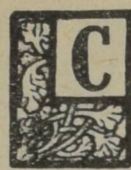
A l'instant, je viens de me mettre à genoux devant la jolie Vierge qui sourit au milieu de mes rideaux blancs, et je lui ai dit... du fond du cœur :

"Sainte Vierge je vous promets de garder le silence à moins qu'on m'interroge. Je vous en prie : faites que mon petit papa m'aime encore ; que maman me donne un gros baiser ; que Lotte m'appelle sa mignonne" ; et puisque je n'ai pas assez d'argent dans ma bourse pour vous acheter un carré de marbre blanc, comme ceux que j'ai vus à l'église, je suspendrai à vos côtés mes deux langues en drap rouge. Ce sera l'ex-voto de votre "Rosel"

M. Aigueperse

— (L'Echo du Noël)

Le jour du battage



CE jour là, nous étions exemptes d'aller à l'école, car papa avait besoin de nous pour empocher le grain et tasser la paille. La veille au soir, il avait été demander les voisins pour venir lui aider, de sorte que le matin, lorsque nous descendions à la cuisine il y avait déjà quatre ou cinq hommes à table. Il était de bonne heure car la lampe était allumée et il n'y avait pas moyen de voir dehors à travers la fenêtre, mais qu'il avait donc l'air à faire "gros temps" et à venter fort, car à tout instant, la maison craquait et les vitres étaient gelées jusqu'en dedans. Cependant, c'était bien le temps qu'il nous fallait pour battre, car, sans vent, le moulin n'aurait pas tourné et papa disait toujours qu'il fallait une grosse brise de "sorouet" pour le faire marcher comme il faut. Maman nous recommandait bien de nous chauffer chaudement, aussi nous mettions deux ou trois bonnes paires de bas dans nos bottes et une paire de chaussons par dessus ; ensuite nous nous mettions nos grosses blouses d'étoffe et nous nous entortillions la tête dans nos cravates de laine.

Les hommes étaient partis pour aller préparer le moulin et nous ne devions aller les rejoindre que lorsque nous verrions les vergues tourner au dessus de la grange ; en attendant, nous nous asseyions devant le chassis, tandis que maman allait et venait pour faire les préparatifs du dîner. Ça faisait bien de l'ouvrage pour la maison aussi une journée comme ça.

Enfin le moulin marchait et les vergues tournaient si vite que nous n'avions pas le temps de les compter. En ouvrant la porte, le vent s'engouffrait par rafales dans la maison, mais nous ne voulions pas reculer pour si peu, et nous nous élancions tête baissée dans le chemin de l'étable ; les traces que les hommes avaient faites étaient déjà effacées et la poudrière nous aveuglait ; nous courions à pleine jambe afin de ne pas nous laisser pâmer par la neige ; lorsque nous entrions dans la grange tout le monde était à l'oeuvre et les épis tremblaient sur le bord de la "tasserie" qu'ébranlaient le vent et le mouvement du moulin. Nous nous partaillions l'ouvrage ; deux montaient sur la tasserie et les deux autres restaient dans la batte-

rie pour empocher le grain. Il ne faisait pas chaud et nous sautions à qui mieux mieux pour nous réchauffer ; pendant ce temps, nous laissions la paille s'entasser en une montagne dorée, et lorsqu'il y en avait assez haut, nous sautions dessus en faisant mille gambades et nous essayions de pénétrer dans le milieu du tas pour nous cacher. Lorsque nous avions du temps de reste, nous nous penchions sur les bords de la "tasserie" pour regarder en bas : plusieurs poches gonflées de grain s'alignaient jusque dans "le trou à balle" et l'avoine chantait sans interruption dans le fond du plat de fer blanc toujours en mouvement.

Enfin le moulin arrêtait car il était midi ; c'était le temps, car nous n'avions pas chaud aux pieds. Les hommes aidaient papa à faire le train, et nous montions tous à la maison le visage et nos habits gris de poussière. Comme il faisait chaud et comme ça sentait bon. Après dîner pendant que les hommes fumaient leur pipe en jasant, nous nous rechaussions avec soin, et à une heure nous repartions tous pour la grange. Il ventait un peu moins, et nous entendions dire à papa qu'il fallait employer le temps, car il avait bien peur que le vent "tombe". Vers le milieu de l'après midi, comme le vent faiblissait toujours, on décidait d'arrêter le moulin un moment et de monter le grain battue à la maison. Les hommes prenaient les poches sur leur dos et allaient les verser au petit grenier du hangar où il y avait des carreaux pour séparer le blé de l'avoine. Nous aurions bien aimé autant que le vent tombât tout à fait, car la journée commençait à se faire longue mais il reprenait de plus belle et le moulin tournait à en donner le vertige. Par les fentes de la batterie, le soleil couchant laissait filtrer des paillettes d'or qui venaient trembler sur la paille et l'ombre silencieuse et diaphane se promenait lentement sur les "entrants" de la grange. Comme il ne restait plus que quelques gerbes à battre, on décidait d'allumer le fanal pour finir l'ouvrage et il faisait tout à fait nuit lorsque la dernière poignée de grain s'étant engouffrée dans le cylindre du moulin, papa baissait le frein qui mettait fin à son ardeur fouguese. Dans le ciel pur et glacial les premières étoiles ébauchaient des clignements imperceptibles. tandis qu'au dessus de la gran-

ge, une vergue rigide et immobile semblait monter la garde autour du moulin devenu silencieux.

— — —
ADDA

A DIRE

Ma soeur

L'amitié n'est pas aussi tendre,
L'amour n'a pas tant de douceur.
O vous qui n'avez pas de sœur
Vous ne pouvez pas me comprendre !

Pourquoi vous dirais-je son nom ?
Des lettres vous la peindraient-elles ?
Sans doute, il en est de plus belles ;
En est-il de meilleure ?... Non !

Elle est pour moi la souvenance,
Le parfum du pays natal ;
Son sourire est un pur cristal
Où se réfléchit notre enfance.

De nos plaisirs qu'elle confond
Ma part est toujours la meilleure,
Le souci léger qui m'effleure
Est pour elle un chagrin profond.

L'amitié n'est pas aussi tendre,
L'amour n'a pas tant de douceur
O vous qui n'avez pas de sœur
Vous ne pouvez pas me comprendre !

On se découvre à son aspect,
Nul regard impur ne la blesse ;
Honoré, avant la vieillesse
Elle commande le respect.

Elle est mon soutien et mon juge ;
Dans son cœur j'ai placé ma foi,
Dans sa conscience ma loi
Et dans sa bonté mon refuge.

Celle dont j'aime à vous parler
C'est ma sœur... ou bien c'est la vôtre ;
Car je chante l'une ou l'autre
Elles doivent se ressembler.

L'amitié n'est pas aussi tendre,
L'amour n'a pas tant de douceur.
O vous qui n'avez pas de sœur
Vous ne pouvez pas me comprendre !

GUSTAVE NADAUD.